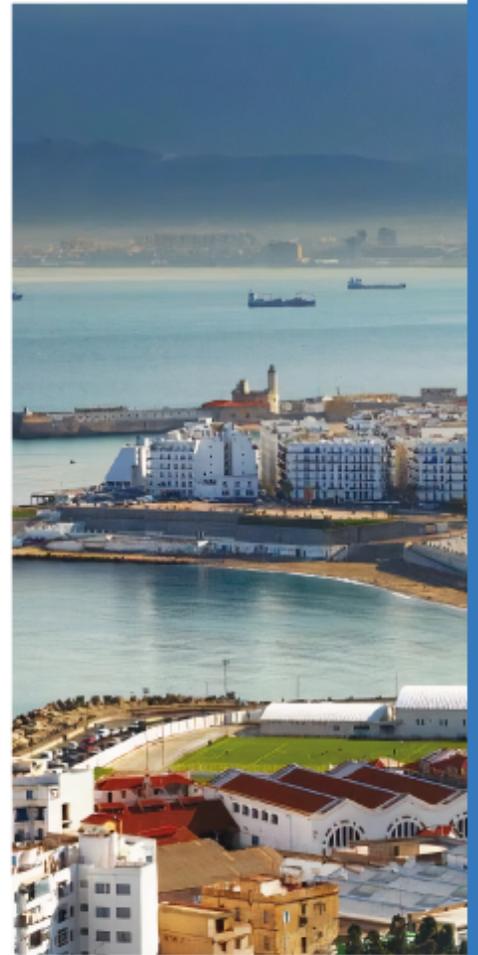




جيل جديد
IEM I.0.8.4.8
JIL JADID

Programme **Politique** 2021



Préambule	4
Le mode d'organisation politique	4
Introduction	7
Chapitre 1	13
Introduction sur les réformes de l'Etat	14
1. Le rétablissement de la confiance : morale publique et lutte contre la corruption.	16
2. La réforme de l'état et des Institutions	19
3. L'aménagement du territoire, mode de gouvernance et ville.	21
4. L'indépendance de Justice	24
5. La réforme administrative	25
6. La défense nationale	27
7. La sécurité des citoyens	30
Chapitre 2	32
1. La préservation de la famille	33
2. Le renforcement et la Valorisation de l'identité Nationale	35
3. Communauté algérienne à l'étranger, une richesse humaine	37
4. L'assise d'une éducation nationale performante	40
5. L'édification d'une université performante et promotion des hautes études.	43
6. La valorisation de la formation et de l'enseignement professionnel	46
7. La promotion de la Culture	48
8. Le soutien du sport et des activités ludiques	51
9. L'assurance d'un système de Santé et de solidarité performant	53
10. La protection des personnes vulnérables	59
Chapitre 3	60
1. Quel système économique ?	61
2. L'Agriculture	65
3. L'industrie	69
4. Le numérique et l'internet	72
5. Le système bancaire et monétaire	74
6. L'emploi	76
7. L'habitat	79
8. La mobilité	81
9. Les énergies et l'efficacité énergétique	83
10. L'environnement	85

11.	Le tourisme	87
Chapitre 4		89
1.	La politique extérieure	90
2.	Union du Maghreb	92
3.	L'union africaine et la CEDEAO	94
4.	L'Union Européenne	95
5.	La Ligue arabe	97

Préambule

Le programme politique de Jil Jadid est conçu sur la base d'une ambition pour notre pays, mise en perspective avec les réalités de notre société et du monde qui nous environne. À travers une série d'objectifs et de propositions concrètes, nous avons l'ambition de développer notre pays en adéquation avec les réalités du monde actuel et en adaptant nos réponses aux contraintes et aux enjeux de la société et du pays. Il exprime une vision du possible à construire, à partir du réel actuel.

Deux grands domaines de la vie humaine ont été considérés pour le concevoir. Ce programme porte un intérêt concret à :

La société qui soulève, de fait, des questions fondamentales sur ses normes et ses modes de fonctionnement intrinsèques et donc les valeurs qui la sous-tendent. Des questions auxquelles elle devra répondre si elle désire sortir du sous-développement qu'elle endure depuis bien trop longtemps. Ainsi le rôle et le fonctionnement de la famille, le rapport homme/femme, la démographie, l'interrelation religion/vie publique, l'identité, les langues, le rapport au travail, les relations entre individus et la liberté de conscience sont autant de sujets sensibles. Ils sont souvent sources de conflits, de mécontentements et trop de fois de violences. Il faudrait de façon urgente les aborder avec un esprit d'ouverture mais aussi de rigueur pour offrir une vision sereine, pédagogique et productive à la population.

Ce domaine des « questions sociétales » a été longuement abordé dans le projet de société de Jil Jadid (jiljadid.org) et n'appelle donc pas ici de longs développements. Cependant, la compréhension profonde du programme décliné ci-dessous, ne peut être complète sans ce retour vers les fondamentaux de l'analyse de Jil Jadid. Les recommandations qui en découlent sont reprises dans ce programme, sans revenir, dans de longs développements, sur les raisons qui les ont déterminées. Le projet de société de Jil Jadid est le soubassement intellectuel et doctrinaire de la démarche pratique proposée ici. En particulier, le chapitre sur la formation de l'homme, proposera la traduction de ces idées dans une démarche concrète et réaliste.

Le mode d'organisation politique qui, compte tenu de la mutation sociétale subie au cours des 30 dernières années, constitue un des défis que l'Etat doit affronter dans le domaine des politiques publiques. Cette période a été marquée par de multiples questionnements sur la place et le rôle de l'Etat et de l'administration publique, leurs modalités d'organisation, de fonctionnement et de contrôle ; des questionnements qui à leur tour interrogent sur les compétences recherchées chez les managers publics et les méthodes qu'ils emploient dans leur activité de gestion. Outre ces éléments, le mode d'organisation influence les décisions politiques et conditionne l'efficacité de l'action publique. Cette organisation politique doit pouvoir affronter les véritables enjeux avec un soutien actif de l'opinion nationale.

En fonction des objectifs clairement définis, le mode d'organisation politique doit permettre à l'Etat d'adapter son action, ses rouages politiques et administratifs en toute transparence et ce, avec la recherche d'une adhésion populaire large.

Il s'agit là d'un volet primordial où la légitimité de l'action et son efficacité pratique doivent être des objectifs constants. Un consensus fort pourra mener à une avancée significative de l'Etat de droit et de la démocratie. Une rupture réelle avec le régime précédent fera entrer le pays dans une nouvelle phase de son édification.

L'organisation territoriale devra être pensée en fonction des besoins réels aux échelons adéquats. L'objectif étant une conception favorable à l'initiative locale. Il faut répartir les compétences et les pouvoirs à proximité des lieux d'expression des problématiques.

Pour Jil Jadid, il est essentiel de clarifier ces concepts au public, autour desquels se forgera son programme pour les prochaines années.

Ainsi, l'édification de l'Etat de droit passe par des processus démocratiques portés par des citoyens conscients de leurs droits et devoirs. L'accès plein et entier à la citoyenneté implique plusieurs niveaux d'action, en commençant par :

- **Former le citoyen** car la citoyenneté doit être une prise de conscience de chacun sur son autonomie et sa responsabilité en tant qu'être comptable de ses actes, bons ou mauvais.

La citoyenneté est l'aboutissement d'une évolution mentale menant l'individu d'une position passive d'appartenance à un groupe limité (famille, tribu, région, ethnie...) à une position active en tant que membre d'une communauté nationale, responsable de soi et de ses concitoyens, conscient de ses choix tant sociaux que politiques.

- **Soutenir la démocratie** à tous les échelons impliquant le collectif. Avant de s'incarner dans des règles et des procédures qui traduisent l'expression de la volonté populaire, la démocratie est d'abord un état d'esprit promouvant une gestion transparente et équitable des intérêts collectifs.

Ainsi, la démocratie fait appel à des valeurs qui doivent être, au préalable, intériorisées par les citoyens. La capacité à dialoguer, à écouter l'autre, à changer de position en fonction des arguments rationnels, à synchroniser ses efforts, à considérer les intérêts de l'autre, à se projeter sur l'avenir... sont autant de qualités requises pour une démocratie effective.

La démocratie ne doit pas être confondue avec les modèles des sociétés occidentales dont certains aspects restent étrangers à notre vision du monde. En particulier, une forme d'individualisme excessif et un matérialisme déshumanisant qui relèvent d'une dérive moderniste d'essence consumériste, inaccessible et probablement incompatible avec nos modes et nos niveaux de vie.

La démocratie en Algérie doit amener à recréer les liens de solidarité, d'entre-aide et de respect entre tous. L'égalité, la justice sociale, la solidarité et l'intérêt général doivent devenir des réalités vécues et non pas des slogans politiques sans consistance ni réalité.

- **Construire un Etat de droit permanent :** La citoyenneté et la démocratie ne peuvent être intériorisées dans la mentalité ambiante et s'ancrer dans les comportements sans être prises en charge par un arsenal juridique et une organisation politique de l'Etat qui les applique en toutes circonstances. Sous l'angle institutionnel, la seule véritable caractéristique pour maintenir un État de droit est l'existence d'instances habilitées à produire des normes, à les diffuser et à en contrôler la validité et l'assurance de leur application.

Cependant, avant de projeter le possible à venir, encore faut-il saisir le réel actuel, complexe et dont le fonctionnement échappe souvent au jugement spontané.

Il est donc nécessaire d'investir un long travail de documentation, d'analyse et de réflexion pour cerner, au moins dans leurs grandes lignes, les défis actuels auxquels l'Algérie doit faire face. Des défis qui sont le résultat de dynamiques souvent multiples mais peu perceptibles par la conscience.

Introduction

Contexte et enjeux

L'Algérie vit, depuis le 22 février 2019, une étape historique exceptionnelle. C'est de manière pacifique que le Peuple algérien a mené une révolution tranquille dont l'impact sera profond, malgré les risques de soubresauts inattendus.

Cette révolution aboutira à une nouvelle Algérie si le processus d'édification de l'Etat de droit et la maîtrise de la démocratie sont assurés. Ces deux projets ne pourront être concrétisés que si la Citoyenneté trouve les conditions de son épanouissement.

Ni recluse ni ouverte, l'Algérie est restée ambiguë dans ses choix. Paradoxalement, avec sa situation géographique exceptionnelle, l'Algérie reste à la marge des grandes dynamiques mondiales qui façonnent la géopolitique de la région et de fait, l'avenir d'une partie de l'humanité.

Parmi les contraintes les plus lourdes pour l'Algérie et qui doivent être considérées de manière sérieuse pour la réussite de son développement, il y a celles qui lui sont internes et spécifique puis il y a celles qui lui sont exogènes et souvent mondiales.

Le concept de « contrainte » peut aussi être vu sous l'angle de « tendance lourde » qui, d'une manière ou d'une autre, détermine l'évolution générale du monde. La « contrainte » n'est donc pas un obstacle absolu mais une force déterminante qui oblige les décideurs à inventer de nouveaux moyens et de nouveaux paradigmes, dans le champ du possible, afin de s'adapter à un monde en pleine évolution. L'exemple de l'énergie est illustratif : la fin prévisible du pétrole est une « contrainte » mais en même temps elle pousse l'Homme à s'adapter en exploitant des ressources énergétiques alternatives ; le développement de la production des énergies renouvelables devient une tendance de fond à prendre en compte.

Les contraintes internes sont d'ordre sociétal, économique, culturel et politique. Ces questions feront l'objet de propositions concrètes dans ce programme. Cependant, nous aborderons, en introduction, le contexte et les enjeux majeurs qui s'imposent à l'Algérie et qu'il conviendrait de prendre en considération comme des éléments incontournables dans la formulation des décisions stratégiques futures.

Ces enjeux seront abordés ici sans avoir toutefois à les traiter en profondeur. Cependant, tout programme politique ambitieux et réaliste ne peut être développé en les occultant s'il veut avoir en perspective les questions du long terme. L'horizon 2050 doit être anticipé si nous voulons être en harmonie avec l'évolution mondiale.

Ces principales tendances lourdes ou contraintes majeures peuvent être résumées dans les onze thèmes suivants ; l'ordre de leur citation ne déterminant pas leur importance :

1. La mondialisation : Alliage entre un libéralisme débridé, une industrie financière sans frontière et un nomadisme des activités industrielles, la mondialisation est devenue une réalité tangible. Pourtant, les déséquilibres qu'elle a entraînés ont réanimé des réflexes de protection des nations. Les délocalisations massives des industries vers l'Asie pour des raisons de coûts de mains d'œuvre et des matières premières ont affaibli les économies américaine et européenne et ont favorisé en leur sein le phénomène de chômage et de baisse du niveau de vie. C'est, en parti pour cela que ces dernières années, les courants libéraux sont de plus en plus critiqués alors que les courants nationalistes ont de nouveau du succès.

Il est impossible pour un pays et surtout pour l'Algérie, si l'on considère sa position géographique, de penser pouvoir vivre en marge de la mondialisation. L'Algérie ne peut se développer en autarcie ou à contre-courant de ce qui se fait dans le monde. Là aussi, trouver une bonne place dans ces flux et reflux de la mondialisation ne sera pas chose aisée bien qu'elle soit absolument nécessaire pour assurer un avenir viable. C'est cette question qui se posera avec acuité dans la décennie à venir, car il faudra organiser, maîtriser et réguler nos relations aux grands ensembles internationaux tels l'OMC, l'Union africaine, l'Union Européenne, le grand Maghreb ainsi que d'autres ensembles.

2. La globalisation de la finance : Depuis la seconde guerre mondiale et plus précisément depuis les accords de Bretton Woods (Juillet 1944), le monde a fonctionné avec pratiquement une seule monnaie d'échange international, le dollar états-unien. Dans la foulée de la conférence de Yalta, le pacte du Quincy a non seulement scellé une alliance (renouvelée en 2005) entre l'Arabie Saoudite et les USA mais aussi consacré le rôle prépondérant du dollar comme unique devise dans le commerce du pétrole, donnant naissance au pétrodollar. Cette position hégémonique du dollar a fait de cette monnaie une réserve et un refuge pour le système financier international. Or, les bouleversements géopolitiques, la montée en puissance des économies asiatiques, le retour de la Russie en tant que puissance militaire, l'émergence de nouveaux pays sur la scène mondiale ont entraîné concomitamment le retrait relatif des Etats-Unis. Le Yuan, le rouble ou l'Euro, sans oublier le troc, deviennent de dangereux concurrents au dollar. Ce reflux de puissance a ouvert une brèche pour une remise en cause plus large du système monétaire actuel.

L'Algérie devra donc suivre de très près les évolutions des monnaies internationales et se prémunir des futures secousses, probablement inévitables, du système financier mondial dans son actuelle configuration.

3. Les progrès scientifiques et technologiques : La science et les progrès technologiques sont en train de transformer fondamentalement les formes de l'activité humaine et ses possibilités dans tous les domaines. La recherche fondamentale et appliquée est sans conteste le moteur de la nouvelle civilisation en devenir. Le développement des technologies tant dans la production industrielle que dans l'agriculture, la santé ou les loisirs est d'une telle puissance que la perception de la vie, de la nature, en un mot, du réel, est en train de se transformer. Des villes entières se construisent sur la base de nouveaux concepts. Les modalités de transport sont révolutionnées. L'ère de la technologie s'impose partout. Les données de base sont en train d'évoluer avec le changement climatique, l'épuisement des ressources en général et des hydrocarbures en particulier. Finalement, sous la pression écologique, nous assistons à une métamorphose des technologies, elles-mêmes engendrant une mutation économique. Les contraintes naturelles poussent à la transition écologique, cependant celle-ci entraînera, de facto, une transition économique vers de nouvelles formes probablement inédites.

Pour l'Algérie, il est essentiel de s'inscrire dans une dynamique d'innovation et de recherche.

4. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) : La puissance des technologies, en particulier celles appliquées à l'information et à la communication a déjà bouleversé le comportement des humains. L'instantanéité de l'information, les transmissions du son et de l'image à travers le monde, les communications multiples et accessibles de façon massive agissent non seulement sur la culture mais aussi sur la psychologie des individus et des peuples et les conséquences sur tous les domaines de la vie sont perceptibles.

L'accessibilité immédiate à toutes les informations, la coordination grâce aux réseaux sociaux, les possibilités de manipulation de l'opinion etc. sont d'ores et déjà au centre de stratégies des différents pouvoirs, qu'ils soient, politiques, économiques ou médiatiques. Cette nouvelle réalité, de surcroît en évolution très rapide et exponentielle dessinera le monde de demain. Peu de choses peuvent être occultées. Les gouvernants sont sommés à beaucoup plus de transparence dans la gestion des affaires publiques et à beaucoup plus de précautions dans leur vie privée. Les TIC sont actuellement au cœur d'un changement de paradigme de civilisation. De leur côté, les Etats contrôlent de manière de plus en plus intrusive et puissante les populations grâce à la numérisation généralisée.

L'Algérie devra investir dans l'économie de la connaissance en investissant les TIC, l'e-administration, l'e-sourcing et l'e-développement en finançant l'innovation.

5. Les changements climatiques et le déficit hydrique : Les bouleversements climatiques attendus par l'ensemble de la communauté scientifique commencent à poindre à l'horizon. Les cataclysmes dus aux perturbations du climat se multiplient dans le monde, provoquant des dégâts matériels conséquents : désertification, dérèglement des saisons, pluies violentes, inondations catastrophiques, cyclones... font tous les jours l'actualité internationale.

La perspective de changement climatique majeur est une menace pour l'Algérie, cette préoccupation nationale est légitime par le fait que les effets des perturbations climatiques ont permis de mettre en évidence la vulnérabilité de notre économie (qui est basée essentiellement sur l'agriculture) et nos ressources naturelles notamment le problème du manque d'eau. Une pénurie hydrique aura des conséquences catastrophiques autant sur l'agriculture que sur la viabilité de très vastes régions du pays, (semi désertiques ou désertiques), provoquant alors des mouvements de populations qui seront, à leur tour, source de tensions sociales et politiques. La question de l'eau devra être inscrite parmi les priorités vitales et stratégiques pour le pays.

6. Les mouvements de population et la croissance démographique : L'Algérie se retrouve sur le trajet des migrations massives du Sud vers le Nord, et donc confrontée à une gestion très délicate non seulement de l'immigration africaine sur son territoire (qu'elle ait des objectifs de sédentarisation ou de transition) mais aussi de l'émigration de ses propres nationaux et constituant une hémorragie de son élite.

L'Algérie, tout comme les pays africains, observe une très forte progression démographique pouvant mettre en péril toute politique de développement. Cette inflation des populations provoque une pression excessive sur l'environnement et annule pratiquement tous les effets d'une croissance économique trop faible pour absorber les nouveaux besoins et le désir d'amélioration du niveau de vie.

7. Les risques majeurs : Le monde a vécu, une année 2020 éprouvante et déterminante, à la suite de la pandémie du Covid 19. Celle-ci a révélé la fragilité de nos systèmes de vie et la nécessité de concevoir des mécanismes sécuritaires et de protection des populations. Les risques majeurs peuvent être d'origine biologique (virus, bactérie...), chimique, physique, géologique (séismes, inondations...). La dimension de la sécurité nationale au-dessus du concept de sécurité armée devrait nous amener à forger des outils multidisciplinaires et mis en réserve de la nation.
8. La baisse des réserves en hydrocarbures et les énergies renouvelables : La raréfaction des ressources en hydrocarbures et l'épuisement du pétrole et du gaz naturel s'est imposée depuis quelques décennies, comme une réalité sur laquelle tous les experts sont d'accord. Les implications en seront immenses. La relation entre le développement industriel et la disponibilité de l'énergie accessible est

consubstantielle. Toute la civilisation industrielle en dépend. Le retournement du coût de l'énergie représente un handicap majeur pour la croissance économique. L'investissement dans les énergies renouvelables et la politique de la transition énergétique, deviennent une tendance lourde dans les pays les plus avancés.

L'Algérie devra mener une politique d'une grande prudence dans l'exploitation et l'utilisation de ses ressources pétrolières et gazières. Elle devra garantir aux générations futures, au moins sur une cinquantaine d'année, un minimum de réserves stratégiques pour sa consommation interne irréductible. Il n'est pas raisonnable de transformer nos réserves d'hydrocarbures en réserve monétaire dont la valeur peut se réduire à celle du papier sur lequel celle-ci est imprimée. Par ailleurs, la maîtrise du processus de production de l'énergie à partir du solaire et d'autres ressources renouvelables doit être l'un des objectifs majeurs pour le pays.

9. L'épuisement des ressources naturelles autres que les hydrocarbures : Le peak-oil a fait par ailleurs prendre conscience à l'humanité que la majorité des matériaux et substances nobles sont également épuisables. Or, la civilisation d'aujourd'hui a été construite sur la disponibilité de la matière première nécessaire au processus industriel. Les tensions géopolitiques s'exacerberont au fur et à mesure des restrictions commerciales que prendront les Etats producteurs de telle ou telle matière (minerais, gaz naturel, combustibles nucléaires, terres rares...). Par ailleurs le coût de l'extraction des matières premières deviendra de plus en plus élevé. La conjugaison du coût de l'énergie prohibitif et la rareté de la matière première entraîneront un ralentissement sinon une stagnation de la croissance économique.

L'Algérie est confrontée, autant que les sociétés industrialisées, au risque d'effondrement du système économique et social. La faiblesse de la croissance, surtout si elle est inférieure à la croissance démographique s'accompagne forcément de chômage, de perte du pouvoir d'achat et finalement par des troubles sociaux.

10. Les conflits géostratégiques : Les contraintes décrites plus haut mettent les nations en difficulté et alimentent des tensions croissantes entre les pays et entre les blocs d'intérêts. Les vieilles nations développées et bien armées se retrouvent en même temps démunies de matières premières et en déséquilibre démographique, alors que d'autres nations, plus jeunes, plus vigoureuses, plus riches en matières premières, restent toutefois sous développées, souvent en proie au désordre politique et pourvoyeuses de mains d'œuvre, sinon de candidats aux migrations clandestines. Tout comme les limites orageuses entre deux masses d'air, l'une chaude et l'autre froide, les pays pauvres aux frontières des pays riches, subiront des violences parfois extrêmes, jusqu'aux conflits armés, aux guerres civiles, et la destruction des Etats.

L'Algérie a un immense potentiel en espace, en richesses naturelles et en positionnement géopolitique. Il est naturel que de très fortes pressions s'exercent sur elle par les nombreux partenaires qu'elle peut avoir.

11. L'universalisation des cultures et les violences liées aux idéologies : Par-delà des causes matérielles, politiques et économiques à l'origine des tensions internationales, l'entrechoc et l'entrelacs des cultures deviennent eux-aussi une source de difficultés, de facteurs aggravants et même de violence entre les pays. S'il est souhaitable et nécessaire d'amener l'humanité vers des relations apaisées construites sur la coopération et l'entraide, il ne faut pas non plus nier la réalité actuelle faite de conflits idéologiques, de dissensions politiques et de divergence d'intérêts économiques.

Le décalage idéologique entre le Nord et le Sud, entre pauvres et riches, entre développés et sous-développés, est source de tensions, de frustrations, d'injustices et de déséquilibres multiples.

Dans l'aire qui nous importe, les pays arabo-musulmans vivent pratiquement tous, des violences et un désordre politique dont l'origine est dans une transition sociologique profonde qui fait suite à un lent mais inévitable effondrement des anciennes structures traditionnelles laissant un vide psychologique traumatisant. Ni le nationalisme, ni la religion ni le repli identitaire n'ont pour l'instant réussi à combler ce vide.

Conclusion sur les contraintes : Ce rapide survol du contexte dans lequel l'Algérie évolue, nous permet de baliser notre réflexion sur l'avenir possible à construire.

L'Algérie aura un rôle marginal dans le traitement de ces défis mais cependant ne sera pas épargnée par leurs conséquences.

Notre pays doit donc considérer avec sérieux et attention ces enjeux pour se prémunir au mieux des évidentes implications néfastes et surtout préparer les meilleures issues possibles durant cette période de transition de civilisation en adoptant un programme de développement volontariste mais en même temps lié au réel.

Chapitre 1

Les réformes de l'Etat et des institutions

Introduction sur les réformes de l'Etat.

- 1. Le rétablissement de la confiance : morale publique et lutte contre la corruption**
- 2. La réforme de l'état et des institutions**
- 3. L'indépendance de la justice**
- 4. La réforme administrative**
- 5. La défense nationale**
- 6. La sécurité des citoyens**
- 7. L'aménagement du territoire et mode de gouvernance**

Introduction sur les réformes de l'Etat

L'Algérie se trouve à une étape charnière de son existence. La génération de Novembre, celle qui a libéré le pays et qui l'a dirigé jusqu'à aujourd'hui vient de céder le flambeau national.

Cette étape n'est pas sans risques. L'Etat de droit n'a pas été édifié. Une relève politique sérieuse n'a pas été formée. Le pays n'a pas été mis correctement sur les rails du développement. La corruption a pris une forme culturelle dans le corps de la société et met en danger la sécurité nationale. Notre dépendance à l'égard de l'étranger est dangereuse, notre économie réduite à l'activité de bazar et la production nationale condamnée à sa plus simple expression.

Par ailleurs, des défis nouveaux pointent à l'horizon : l'inéluctable fin du pétrole, les graves troubles du système financier mondial, la déstabilisation des Etats par le terrorisme, les troubles à nos frontières...

Mais d'un autre côté, des éléments plus favorables apparaissent : le niveau de conscience des Algériens, leur capacité d'adaptation et leur volonté immense de divorcer d'avec le despotisme, la médiocrité, la corruption et la bureaucratie.

Le vent de changement qui souffle depuis le 22 février 2019, nous aide à avancer. Les changements géopolitiques qui vont survenir les prochains mois ou les toutes prochaines années, serviront notre cause. Encore faut-il avoir une classe politique éclairée qui saura prendre les bonnes décisions. Il est impératif que les dirigeants du pays puissent dorénavant se prévaloir d'une légitimité incontestable. Il serait encore mieux qu'ils soient hautement compétents. Seuls l'Etat de droit et la démocratie nous y mèneront !

La réussite des réformes dépendra plus d'un esprit à insuffler à la nation qu'à des changements de la lettre de la Constitution ou de celle des autres lois.

Il faut que la volonté du véritable changement s'exprime au plus haut niveau de l'Etat. Il faut que ces réformes apparaissent comme étant l'expression d'une conviction et non pas celle d'une contrainte subie et que le pouvoir, de ce fait, n'aura de cesse de louvoyer pour prolonger la vie d'un système définitivement condamné !

Ouvrir dès maintenant les médias à toutes celles et à tous ceux qui ont quelque chose à dire serait un signe positif, un appel à la reprise de la confiance.

Parmi les signes positifs, l'intégration symbolique dans le préambule de la Constitution du mouvement citoyen.

Cependant, une rupture psychologique doit être opérée avec le retrait définitif du sigle du FLN de la scène politique. Ce sigle appartient à la nation et à la mémoire collective. Il est cité tant dans le préambule de la Constitution que dans l'hymne national.

Ce serait le geste le plus fort pour annoncer une République nouvelle.

1. Le rétablissement de la confiance : morale publique et lutte contre la corruption.

Objectifs :

- Impliquer les citoyens dans la gestion des collectivités locales.
- Améliorer la transparence dans les affaires publiques, notamment dans l'attribution des marchés publics et des subventions aux organisations.
- Améliorer la communication de l'Etat et de l'administration.
- Lutter contre les positions de conflit d'intérêts dans les institutions publiques.
- Réduire la corruption à travers une gouvernance locale plus démocratique.
- Décentraliser la décision relative aux affaires locales.

Le premier objectif à atteindre est le rétablissement, entre les gouvernants et les gouvernés, de la confiance sans laquelle nulle nation ne peut se stabiliser et aspirer à un quelconque progrès.

Des mesures de transparence doivent être prises pour permettre au citoyen d'être informé des affaires publiques.

Le Président de la République doit s'adresser fréquemment au peuple directement ou par le truchement de ses représentants et expliquer aux concitoyens les mesures et les décisions qui sont prises.

Un contrôle rigoureux des dépenses et des budgets de l'Etat doit être établi en relation avec des organismes institutionnels indépendants de l'exécutif.

Les partis politiques, les syndicats et les associations doivent être encouragés car nulle nation ne peut progresser et se développer convenablement sans l'esprit citoyen. Être Algérien ne doit plus se limiter à être né en Algérie ou de parents algériens, mais plutôt à participer à la vie du pays à travers des droits et des devoirs.

La confiance des citoyens à l'endroit des responsables politiques est au cœur de la démocratie représentative. L'exigence d'exemplarité des responsables politiques est nécessaire au rapport de confiance entre gouvernants et gouvernés. Or cet impératif se heurte à la réalité du phénomène de corruption.

L'élimination de l'une des causes essentielles du rejet des citoyens de la politique est capitale dans la mobilisation des citoyens pour affronter les défis à venir. En effet, la dérive constatée chez le personnel politique, qui s'est délié de toute morale publique et qui pratique sans vergogne la corruption sous toutes ses formes, a entraîné une rupture de confiance entre gouvernants et gouvernés. La lutte contre la corruption sera un axe déterminant dans le développement du pays.

La morale publique doit être instaurée.

Propositions :

- ❖ Mettre en application rigoureuse les dispositions de la Constitution.
- ❖ Limiter l'immunité parlementaire à l'activité politique et non pas aux activités économiques.
- ❖ Réformer la loi du financement des partis politiques.
- ❖ Ouvrir les médias.
- ❖ Assurer la transparence des aides publiques à l'activité politique et associative (sièges, subvention aux partis politiques). Les subventions aux partis politiques doivent être déterminées par le nombre de voix aux élections législatives et non pas en fonction des sièges obtenus.
- ❖ Evaluer systématiquement les politiques publiques et des collectivités locales.
- ❖ Mettre en place un dispositif répressif contre la corruption des agents publics et la dilapidation des deniers publics.
- ❖ Accompagner le dispositif, en amont, par une action de formation, d'éducation, d'éthique et de compétence.
- ❖ Développer des outils et des accords d'échange d'information entre l'Algérie et les pays partenaires pour lutter contre la corruption et les délits de fuite à l'étranger.
- ❖ Activer des leviers de récolte du renseignement financier à travers la banque d'Algérie, l'administration fiscale et la COSOB par les organismes mandatés.
- ❖ Appliquer strictement les décisions judiciaires.

- ❖ Récupérer les avoirs détournés et le transfert vers le patrimoine public des actifs des sociétés mises en cause.
- ❖ Protéger les entreprises et leurs employés en cas de malversations causées par les dirigeants et les actionnaires.
- ❖ Nommer des administrateurs sous contrôle des pouvoirs publics et de la justice en cas de litiges avec la justice et les investisseurs et dirigeants d'entreprises.
- ❖ Moraliser les actes politiques à travers une communication transparente accrue.
- ❖ Mettre en place une véritable politique de prévention de la corruption aux niveaux des administrations.
- ❖ Renforcer le rôle de l'Inspection Générale des Finances et lui assurer une indépendance de l'exécutif.

2. La réforme de l'état et des Institutions

Objectifs :

- Construire un Etat de droit et rétablir les équilibres institutionnels.
- Construire un pouvoir judiciaire performant et indépendant à terme.
- Renforcer le rôle de surveillance du parlement.

Il est un lieu commun de dire que l'Algérie, depuis son accession à l'indépendance, n'a pas encore réussi à édifier un Etat de droit.

L'arrière-fond culturel du pays doit être ici convoqué pour comprendre à quel point l'Etat algérien contemporain est resté comme une œuvre inachevée, évocation à la fois douloureuse et tragique du rêve de ses fondateurs.

Dans une perspective historique, l'idée nationaliste aura été l'impulsion nécessaire pour donner vie à la Nation, comprise ici comme « le vouloir vivre ensemble » à l'échelle du pays tout entier et transcendant l'inertie et les clivages sociologiques traditionnels. Un demi-siècle après l'indépendance, la Nation n'est toujours pas suffisamment consolidée dans l'esprit générale ; faiblesse aggravée dangereusement par une « consommation » rapide, excessive et illégitime du capital symbolique de la révolution.

C'est que l'Etat, dans son expression actuelle, est de plus en plus perçu par les Algériens comme un instrument artificiel aux mains d'un pouvoir illégitime au lieu d'une entité régulatrice émanant de la volonté populaire. Ne reflétant pas fidèlement la « conscience collective », l'Etat reste contesté. Personne ne supporte le poids de ses obligations citoyennes envers lui. Il polarise cependant les enjeux de pouvoir et exacerbe les tensions autour de la rente.

Il est à craindre que, si entre temps, l'Etat de droit et la démocratie n'auront pas été mis en œuvre comme ambition nationale, seul le recours à la force brutale et multiforme pourra maintenir en place les structures et les institutions du pays. Pour combien de temps le désordre inéluctable sera-t-il alors contenu ?

Propositions :

- ❖ Ouvrir un débat national apaisé et inclusif.

- ❖ Développer les mécanismes du régime semi-présidentiel, notamment en renforçant la fonction du gouvernement.
- ❖ Les institutions sécuritaires ne devront plus s’immiscer dans la fonction politique ni dans la gestion gouvernementale. La défense de l’Etat ne devant pas être confondue avec la défense du régime.
- ❖ Renforcer le rôle du Haut Conseil de Sécurité en y intégrant la protection des fondements de la République.
- ❖ Rééquilibrer les pouvoirs en faveur de l’APN, en particulier pour le contrôle de l’exécutif.
- ❖ Renforcer les prérogatives du parlement en matière de contrôle de l’exécutif.
- ❖ Garantir l’indépendance de la Justice.
- ❖ Institutionnaliser l’évaluation des politiques publiques.
- ❖ Assurer un plan de carrière pour les hautes fonctions de l’état.

3. L'indépendance de la Justice

Objectifs :

- Garantir une justice indépendante du politique.

L'indépendance et l'impartialité doivent être assurées car ils constituent les deux principes fondamentaux de tout système judiciaire : ils viennent garantir aux justiciables que l'acte de juger sera seulement déterminé par les arguments du débat judiciaire, en dehors de toute pression ou de tout préjugé.

L'indépendance et l'impartialité des magistrats doivent avant tout être garanties par la spécificité de leur statut en tant qu'agents publics. Ils ne sont pas des fonctionnaires et ne sont par conséquent pas soumis à l'autorité hiérarchique d'un ministre. Ils sont inamovibles, et leurs décisions ne peuvent être contestées que dans le cadre de l'exercice des voies de recours.

De ce fait, l'indépendance de la justice reste un corollaire à l'état de droit où les citoyens peuvent aspirer obtenir un jugement impartial et équitable.

Cette indépendance doit être garantie par la Constitution.

Propositions :

- ❖ Réformer profondément le système judiciaire.
- ❖ Consacrer l'indépendance des juges et celle du système judiciaire dans la loi.
- ❖ Assurer l'autonomie du système judiciaire par rapport au pouvoir politique.
- ❖ Lutte systématique contre la corruption.
- ❖ Fonder les décisions de nomination et de promotion sur des critères objectifs, qui privilégient le mérite et les qualifications professionnelles des intéressés, et non pas sur des considérations politiques du gouvernement.
- ❖ Consulter et associer les juges et les autres acteurs du système judiciaire à l'élaboration des dispositions législatives concernant leur statut et, plus généralement, le fonctionnement de la justice.

4. La réforme administrative

Objectifs :

- ❑ Dé-bureaucratisation de l'administration publique et libération de l'initiative citoyenne.

La bureaucratie est l'un des principaux fléaux qui rongent le pays. Elle démoralise le citoyen et est devenue le principal facteur pour l'expansion de la corruption. Elle bloque les énergies et empêche l'épanouissement tant économique qu'intellectuel des Algériens.

Les efforts doivent être ainsi orientés en direction de l'amélioration du processus de simplification et de modernisation de l'administration, au regard de leur fort impact sur la vie quotidienne du citoyen.

Par ailleurs, la lutte contre la bureaucratie constitue un axe programmatique important car elle impacte directement la lutte contre la corruption et elle agit sur l'amélioration du climat des affaires et l'efficacité de la régulation administrative.

Propositions :

- ❖ Alléger les processus administratifs dans tous les secteurs.
- ❖ Engager une numérisation concrète de l'administration.
- ❖ Finaliser la numérisation du processus d'obtention des documents administratifs.
- ❖ Organiser, à travers un management sérieux et rigoureux, tous les établissements du Service Public (délégation de compétences, structuration en réseau ...).
- ❖ Assurer la transparence à travers une Communication effective (Public Relations) entre les institutions gouvernantes et les gouvernés.
- ❖ Rénover les statuts de la fonction publique et élaborer les outils pour la gestion des ressources humaines.

- ❖ Augmenter les salaires des fonctionnaires proportionnellement au niveau d'atteinte des objectifs définis dans les contrats de performance pour donner plus de souplesse et moins de bureaucratie.
- ❖ Diminuer le nombre de fonctionnaires à terme.
- ❖ Réformer le régime des retraites par le recul de l'âge de la retraite à 62 ans.
- ❖ Renforcer les cabinets ministériels. Un ministre doit arriver avec un programme auditionné par les députés, accompagné d'une équipe. L'administration ministérielle met en œuvre le programme en apportant uniquement une contribution technique.
- ❖ Ouvrir aux femmes et rajeunir la haute administration. Renforcement du rôle des différentes institutions de contrôle et d'audit

5. La défense nationale

Objectifs :

- Garantir la défense de l'intégrité territoriale et la sauvegarde de la souveraineté nationale du pays.
- Accroître le rôle diplomatique et sécuritaire de notre pays dans la région pour une stabilité durable.

Dans toutes les démocraties, la fonction de sécurité ou défense nationale s'est développée de façon conséquente et est devenue centrale dans la définition des stratégies des Etats. Pendant que la théorie politique s'était arrêtée aux trois pouvoirs précités auxquels est rajoutée par tradition, le pouvoir de la presse (des médias), la pratique de la raison d'Etat a fini par intégrer la fonction sécuritaire comme un pouvoir à part entière. Dans ce pouvoir, il y a évidemment la responsabilité de la défense armée du pays mais aussi et surtout les moyens de sa sécurité stratégique.

Pour l'Algérie, pays encore fragile, à position géostratégique sensible avec un territoire vaste et riche, cette dimension ne peut en aucun cas rester occultée. Mais d'un autre côté, il serait dangereux de laisser s'organiser des pouvoirs aussi primordiaux sans balises constitutionnelles.

Construire un avenir fertile pour le pays, c'est organiser dans le cadre de l'Etat de droit toutes les institutions détentrices de pouvoirs même si des aménagements réalistes doivent être prévus pour permettre une évolution sans heurts de l'ensemble du système actuel.

Ainsi, de notre point de vue, la Constitution devrait réserver des pouvoirs institutionnalisés renforcés à un Haut Conseil de Sécurité dont la composante et les prérogatives seraient formellement explicitées dans la Constitution, avec des hommes de carrière, de compétence et de sagesse. Cette institution devra être sous l'autorité du Président de la République, mais jouir d'un réel pouvoir de réflexion et de propositions de stratégies coordonnées dans tous les domaines en rapport avec la sécurité nationale. Le Haut Conseil de Sécurité serait chargé de la défense de la République dans les termes de la Constitution, de la protection de la souveraineté nationale, du patrimoine national, ainsi que des missions de sécurité au sens large.

Par ailleurs, la création d'agence spécifique relevant de la dimension sécuritaire (sanitaire, alimentaire, aménagement territorial...), bien que de composante essentiellement civile, pourraient être coordonnées par le HCS.

En retour, les institutions sécuritaires ne devront plus s’immiscer dans la fonction politique ni dans la gestion gouvernementale. La défense de l’Etat ne devant pas être confondue avec la défense du régime. En particulier, les services de sécurité ne devront plus devenir l’instrument politique, de répression ou de manipulation au profit d’une quelconque partie dans sa volonté de conserver ou de conquérir le pouvoir. Ils devront être au service du consensus national, de la paix civile et de la sécurité de l’Etat.

L’Algérie a besoin d’une doctrine de sécurité nationale intégrant les politiques intérieure et extérieure du pays aux plans tant économique que diplomatique et militaire. L’Histoire de notre pays a démontré qu’il était riche d’une capacité de résistance populaire exemplaire. Le système de défense nationale implique une liaison étroite entre l’armée et le peuple. Dans cet esprit, l’armée nationale doit avoir pour tâche essentielle la défense du territoire. Elle est au service de la Nation tout entière dans la plus stricte légalité constitutionnelle et elle ne doit ni s’impliquer ni être impliquée dans les prises de position partisans. Au vu de ces principes, un système de défense nationale doit être conçu sur la base d’une défense populaire en complément d’une armée professionnelle.

La défense populaire a pour mission de compléter et de renforcer le dispositif militaire du système de défense nationale. L’armée doit s’ouvrir aux technologies et aux techniques militaires modernes. Elle doit s’équiper de matériels conformes aux exigences des besoins actuels. Notre pays doit moderniser son potentiel militaire. Il doit assurer à court terme une diversification des approvisionnements en matière d’armement et se fixer comme objectif le développement d’une industrie de l’armement nationale dans le cadre de nos possibilités économiques et, éventuellement en coopération avec les Etats amis.

L’armée doit procéder régulièrement à des exercices et à des manœuvres pour aguerrir ses effectifs et pour acquérir une capacité dissuasive à même de mettre le territoire national à l’abri de toute agression extérieure éventuelle. Elle doit attacher une importance particulière à sa composante humaine à tous les niveaux hiérarchiques. Elle doit privilégier, pour ce faire, la qualité du recrutement et assurer une formation permanente à l’ensemble de ses personnels.

Enfin, le service national sera revu dans le sens de l’amélioration de l’utilisation des jeunes appelés pendant leur présence au corps. Un programme rationnel de formation (tenant compte à la fois des besoins de l’armée et des aptitudes de chacun) leur sera dispensé dès leur incorporation. La durée de la forme militaire du service national sera limitée à 06 mois et celle de la forme civile à 12 mois dont trois réservés à l’instruction militaire. L’âge d’appel sous les drapeaux sera fixé à 18 ans et il sera tenu compte des cursus scolaires et universitaires pour ne pas perturber les études des futurs appelés. Par ailleurs, les universitaires pourront accéder à la forme civile.

Propositions :

- ❖ Renforcer les mécanismes d'une défense populaire en complément d'une défense professionnelle.
- ❖ Accélérer le processus de modernisation et de professionnalisation de l'armée.
- ❖ Revoir la durée du service militaire en la réduisant à 06 mois.
- ❖ Faciliter l'accès au service civil pour les universitaires.
- ❖ Accroître la présence diplomatique de notre pays dans la région d'Afrique du Nord et du Sahel.
- ❖ Aider nos partenaires du Sahel à forger des Etats stables et performants en privilégiant une résolution endogène aux problèmes africains.

6. La sécurité des citoyens

Objectifs :

- Garantir une sécurité maximale à la population.
- Diminuer le taux d'homicide et de criminalité à travers un service de renseignements généraux performant, préventif, en respect de la Justice et non répressif.

On ne peut ignorer dans le volet social, tous les maux sociaux (vol, drogue, prostitution, criminalité, alcoolisme...) par absence totale de repères, de critères de conduite poussant à la délinquance une population de plus en plus jeune.

La prévention de la délinquance et la protection de l'enfance, vont de pair avec la lutte contre les privilèges, la corruption, les passe-droits, les pratiques malhonnêtes, heurtant profondément la sensibilité des Algériens.

Les Algériens et Algériennes ont besoin de repères forts, de modèles de réussite positifs, d'un épanouissement culturel pour éviter l'oisiveté, la course à l'enrichissement illicite, et les différents fléaux sociaux. La prévention doit être un axe prioritaire dans l'éducation et l'encadrement de la population.

La répression, malheureusement nécessaire, doit être graduée, mesurée et avec un objectif de récupération des coupables et non pas la vengeance des actes. L'emprisonnement préventif doit être limité aux cas dangereux. Des sanctions intégrant un objectif de réinsertion des prévenus doivent être encouragées par les travaux d'utilité publique. La peine de mort doit à terme disparaître.

Propositions :

- ❖ Revoir le système de rééducation et d'incarcération pour une plus grande efficacité sociale (réinsertion positive de la délinquance).
- ❖ Rétablir la stabilité et la paix entre les citoyens autant par les moyens répressifs que par une politique d'insertion des jeunes.
- ❖ Mettre en pratique d'autres modes de sanctions que la seule prison qui souvent aggrave la situation.
- ❖ Préparer la société à la suppression à terme de la peine de mort.

- ❖ Lancer un débat national sur les outils de surveillance modernes, cela devant servir à prévenir la criminalité mais en respectant les libertés et la vie privée.
- ❖ Identifier et lutter contre les trappes à la délinquance, en particulier le décrochage scolaire et les zones d'ombre de misère.

7. L'aménagement du territoire, mode de gouvernance et ville.

Objectifs :

- Aménager le territoire en adéquation avec la configuration du territoire et de la population.
- Adopter un mode de gouvernance au plus près des problématiques locales, accélérer la décentralisation.
- Adopter une politique urbaine moderne pour des villes plus intelligentes et plus agréables.

L'Aménagement et le développement durable du territoire, constituent par leurs importances, la trame structurante du programme. Celui-ci doit permettre la préservation et la valorisation des ressources naturelles, bases pour la construction de la compétitivité des territoires, créatrices de richesses et de plus-values, qui transformerait les potentialités latentes de notre pays en développement concret.

En Algérie, l'aménagement du territoire à souvent été traduit par une simple réalisation des équipements et infrastructures structurants et/ou collectifs, sans pour autant s'atteler à la mise en œuvre de véritables politiques de développement régional et local.

La décentralisation en faveur de la création d'espaces de synergies pour favoriser le rapprochement des partenaires et mettre les acteurs locaux en situation de décider dans le cadre des options nationales, conjuguant ainsi incitation et cohérence, permettra de mieux appréhender le développement local.

Les réformes prises par l'Algérie, en 1983 puis en 1998 et la dernière annoncée en 2020, en faveur d'un nouveau mode de gouvernance, ont été consacrées aux découpages administratifs. Bien qu'il soit prématuré d'analyser la réforme de 2020, il semble qu'aucun de ces découpages, aussi fins soient-ils, n'ait permis de donner un poids plus important aux acteurs et aux populations locales. Ces réformes finissent par créer une certaine opacité et à démobiliser les énergies.

La décentralisation et la déconcentration qui doivent accompagner ce découpage, n'ont de sens que si elles permettent de partir de la diversité des situations locales pour mettre en place les projets et les coopérations adéquates. L'État doit donc prendre en charge cette expression locale sans renoncer en quoi que ce soit à la réalisation d'objectifs globaux. Mais pour cela il faut que les acteurs qui agissent au

niveau local, fonctionnaires d'Etat ou élus, se placent simultanément dans cette optique.

Le constat fait apparaître la nécessité de soutenir un développement local en renforçant les collectivités locales dans leurs missions de management du territoire.

Parce que les villes concentrent de plus en plus la richesse produite et possédée (ressources humaines, services et commerces, recherche et innovation, activités à haute technologie), elles constituent donc un moteur de croissance et de développement économique. L'enjeu est de restructurer le système urbain de manière à assumer avec efficacité une amélioration radicale de la qualité de vie des habitants des villes. Cette politique exige la redéfinition des politiques de gestion urbaine et de prise en charge de la complexité de la gestion des problèmes écologiques, du cadre de vie et l'émergence de centres d'exclusion et de marginalisation autour et à l'intérieur même des principaux centres urbains.

Un aménagement harmonieux du territoire impliquera de nouvelles relations entre les zones urbaines et les espaces ruraux, les villes et les campagnes, les zones littorales et celles de montagne et du sud marquées par le dépeuplement, la dégradation des milieux naturels et l'absence d'une dynamique de croissance.

Sans préjuger de la nature des choix politiques qui pourraient être effectués, un certain nombre de recommandations doivent être introduits en faveur d'une gouvernance plus efficiente.

Cette réalité implique de repenser le mode de gouvernance et le recours à un nouveau découpage administratif prenant en considération les données objectives du terrain et favorisant la prise de décision locale, ce qui sera à la base du développement physique et humain du pays. Il faut également réfléchir sur l'opportunité de création d'ensembles régionaux ou « pôle de développement » offrant ainsi un renforcement progressif de leurs prérogatives sur une dizaine d'années. Ces ensembles régionaux seraient, à terme, élus.

Propositions :

- ❖ Mettre en place des pôles de développement regroupant des wilayas par région homogène, avec des assemblées élus à terme dont le rôle sera la coordination pour la mise en place de projets régionaux.
- ❖ Assurer l'équilibre régional dans les investissements économiques.
- ❖ Réformer les codes de wilayas et des communes pour élargir les prérogatives des élus.

- ❖ Affiner le découpage administratif pour plus d'efficacité.
- ❖ Décentraliser les pouvoirs essentiellement dans la gestion économique, vers les entités locales (foncier, registre de commerce, agréments...).
- ❖ Introduire progressivement, des conditions de qualification pré requises pour les candidats aux APC et aux APW.
- ❖ Elever le niveau de compétence pour les gestionnaires des villes devient un impératif (qualification universitaire ou de technique de gestion).
- ❖ Mener des actions radicales de modernisation et d'organisation du système urbain pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Chapitre 2

La ressource humaine : richesse de la nation

- 1. La préservation de la famille**
- 2. Le renforcement et la valorisation de l'identité nationale**
- 3. Communauté algérienne à l'étranger, une richesse humaine**
- 4. L'assise d'une éducation nationale**
- 5. La promotion de l'université et des hautes études**
- 6. La valorisation de la formation professionnelle**
- 7. La promotion de la culture**
- 8. Le soutien du sport et des activités ludiques**
- 9. L'assurance d'un système de Santé et de solidarité performant**
- 10. La protection des personnes vulnérable**

1. La préservation de la famille

Objectifs :

- Préserver la cellule famille et son rôle structurant de la société
- Préserver la solidarité intergénérationnelle
- Renforcer le rôle de la famille dans la formation du citoyen

La famille étant la structure de base de la société, c'est là que se forme l'esprit de la nation et qu'il se transmet de génération en génération. Il est de la plus haute importance d'aborder ce sujet avec la plus grande attention.

En Algérie, la structure familiale a subi de profonds bouleversements. D'une structure traditionnelle, elle a évolué vers une modernité impensée, qui tente de s'adapter à l'urbanisation, à l'éparpillement spatial et surtout à une nouvelle philosophie de vie avec deux nouvelles attitudes de plus en plus envahissantes : l'individualisme et le matérialisme.

Le choc de la modernité a ébranlé l'assise familiale. Des valeurs anciennes telles que : la solidarité, l'esprit familial, le partage et tous les us et coutumes qui formalisent les relations entre les membres du groupe se perdent progressivement. En effet, la transmission intergénérationnelle de ces valeurs s'est rompue à cause du déséquilibre démographique.

L'explosion du nombre des divorces témoigne de la dislocation de la famille et de ces conséquences néfastes. Le divorce est un fléau dont les causes doivent être combattues et qui doit être accompagné dans une approche rationnelle pour protéger la femme et les enfants mineurs et ainsi préserver le noyau familial.

Propositions :

- ❖ Mettre en place une politique dynamique de maîtrise de la natalité de long terme.
- ❖ Accompagner les familles lors de la natalité à travers des formations intégrées dans les maternités ou autre centre de santé.
- ❖ Créer des crèches, et encourager des formules en partenariat public-privé au niveau des communes si nécessaires.
- ❖ Aider à stabiliser les jeunes familles avec des aides ciblées.

- ❖ Sensibiliser les jeunes mariés à la conduite du foyer et à la préservation du couple.
- ❖ Garantir l'égalité des droits des conjoints à travers une juridiction équitable.
- ❖ Créer un dispositif d'aide et d'accompagnement des familles en difficulté, en particulier en cas d'absence du père.

2. Le renforcement et la Valorisation de l'identité Nationale

Objectifs :

- Favoriser l'unité nationale tout en enrichissant les cultures et les identités locales.

L'unité nationale doit être l'expression de l'ensemble des identités locales et non leur exclusion, elle persiste dans l'ambition d'une politique culturelle reconnaissant la diversité des cultures et respectant l'identité et le droit à la différence.

Cette acceptation de la différence et de la coexistence vient de la conscience de la société, et se base sur l'individu, donnant naissance à une identité à plusieurs facettes. Cette diversité doit être considérée comme un facteur de richesse et d'enrichissement.

L'identité culturelle collective de la société est construite par l'accumulation de la production scientifique, intellectuelle et artistique, matérielle et immatérielle, et son évolution à travers l'histoire de la société. C'est ainsi qu'elle est la mémoire de la société. Elle en est le dépositaire.

La réhabilitation de l'histoire profonde de l'Algérie, va permettre de mettre en exergue l'identité nationale et confortera ainsi l'unité nationale.

Propositions :

- ❖ Assurer la liberté d'expression et encourager l'expression des identités locales dans le cadre de l'unité nationale.
- ❖ Donner sa place au rite Ibadite et aux représentations historiques de l'Islam maghrébin.
- ❖ Diversifier la scène culturelle.
- ❖ Garantir l'intégration nationale par le système économique (interaction entre les pôles de développement).
- ❖ Renforcer la solidarité avec les régions les plus pauvres
- ❖ Créer un poste gouvernemental pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine national et la protection de l'identité amazigh.

- ❖ Encourager la transcription et l'unification de la langue tamazight.
- ❖ Assurer un enseignement spécifique complémentaire pour chaque région, de l'histoire locale et régionale.
- ❖ Cultiver le sentiment national et la fierté de la révolution algérienne, sans en faire un instrument partisan.
- ❖ Supprimer les licences spéciales moudjahid pour les investissements et les activités commerciales qui se sont transformées en outil de division entre les générations.

3. Communauté algérienne à l'étranger, une richesse humaine

Objectifs :

- Garder le lien avec notre communauté à l'étranger.
- Consolider son identité, préserver son avenir et l'inciter à faire bénéficier l'Algérie de son expérience et de son savoir-faire.
- Permettre à notre communauté de participer au développement de notre pays.

Notre projet de société vise l'intégration nationale. Aussi implique-t-il une participation véritable de notre communauté présente à l'étranger au processus engagé dans notre pays, ce qui est primordial si l'on veut faire vivre la démocratie et réussir une société où chacun peut être reconnu comme citoyen à part entière. L'émergence d'une nouvelle génération née et ayant grandi à l'étranger (en Europe notamment, et en France en particulier) est porteuse de nouvelles perspectives pour des relations plus équilibrées, entre l'Algérie et ces pays de naissance ou de résidence. Par son expertise acquise dans différents domaines, son dynamisme, ses potentialités créatives et inventives et son ancrage dans la modernité, elle peut susciter une émulation libératrice et stimulatrice pour notre jeunesse, tant dans le domaine économique que scientifique.

La permanence des liens avec l'Algérie anime cette génération et l'inspire : leur renforcement et leur développement sont subordonnés à la pratique d'échanges permanents dans tous les secteurs. C'est par la création de réseaux de relations très denses que nous pourrions assurer la pérennité de l'algérianité de nos ressortissants, quel que soit leur statut juridique, et une participation active au redressement et au développement du pays.

La contribution de la communauté algérienne à la relance économique de l'Algérie doit être encouragée par des mesures incitatives à même d'attirer son investissement et son épargne. Notre pays a également besoin du savoir-faire de notre communauté dans le domaine commercial, le secteur industriel et le tertiaire (notamment les prestations de service) et peut tirer profit du capital « expérience », forgé dans un système économique ouvert.

L'Algérie doit gagner tout ce potentiel humain, intellectuel et économique qui ne demande qu'à s'exprimer, en créant les conditions nécessaires aux plans juridique,

institutionnel, économique et socioculturel, destinées à tirer parti de l'expérience des membres de notre diaspora.

Propositions :

- ❖ Instaurer l'égalité de traitement de tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence ou leur statut juridique, et abroger toutes dispositions contraires à l'exercice de la plénitude de la citoyenneté algérienne.
- ❖ Créer un portail centralisé pour faciliter et simplifier les démarches et les procédures consulaires.
- ❖ Créer un « guichet unique » pour toutes les démarches administratives (Informations, installation, investissement) à l'adresse de nos ressortissants qui souhaitent s'installer, investir, travailler, faire de stages... en Algérie.
- ❖ Faciliter l'exercice du service national à travers l'organisation du service civil au sein de nos représentations diplomatiques et consulaires et de nos centres culturels, mais aussi au sein de nos institutions en Algérie.
- ❖ Répondre aux besoins de la communauté en matière de transport aérien et maritime, et ce, à des prix compétitifs.
- ❖ Aider nos jeunes étudiants à se déplacer plus facilement entre leur lieu de résidence (et d'études) et l'Algérie (prise en charge partielle des frais de voyage, facilités pour le change, ...)
- ❖ Mettre en place des programmes d'échanges et de colonies de vacances pour renforcer les liens avec le pays d'origine.
- ❖ Instituer un fond social destiné à couvrir les mesures de solidarité vis à vis de la communauté algérienne à l'étranger, en particulier vis-à-vis des plus faibles, de nos aînés et des retraités isolés : complémentaire santé, concessions funéraires en cas d'enterrement à l'étranger, maisons de retraite, ...
- ❖ Mettre en œuvre une politique de « dignité de retour » pour nos ressortissants qui n'ont pas de carte de séjour et qui souhaitent volontairement retourner au pays dans le respect de leur dignité.
- ❖ Créer une agence de la promotion culturelle et artistique pour la diffusion de la culture algérienne au sein de notre communauté. La création d'écoles algériennes (à l'exemple du lycée parisien Malek Bennabi) dans les régions à forte présence de nos ressortissants sera encouragée, et l'enseignement des langues nationales arabe et tamazight sera promu.

- ❖ Créer un centre d'études sur l'histoire de l'immigration et sa contribution à toutes les étapes de construction de l'Algérie, afin de faciliter le travail de mémoire.
- ❖ Promouvoir les « Maisons d'Algérie » et des « Maisons des Etudiants Algériens » et lancer un site internet vitrine des potentialités algériennes en matière culturelle et économique mais aussi en matière d'opportunités sur le marché de l'emploi, afin de promouvoir la marque « ALGERIE ».
- ❖ Adopter des mesures incitatives destinées à encourager et à faciliter l'investissement économique de notre communauté (stabilité juridique, incitations fiscales, ...)
- ❖ Créer une banque de développement dont les fonds (constitués de dépôts d'épargnants de la communauté algérienne à l'étranger, d'une participation de l'Etat et d'emprunts étrangers...) serviront au financement de projets tant économiques (investissements, création d'unités de production nouvelles, achats de locaux professionnels...) que sociaux (acquisition de logements en Algérie, aide à la réinsertion sociale au pays...)
- ❖ Faciliter le transfert des fonds vers l'Algérie, en créant des filiales des banques algériennes à l'étranger.
- ❖ Proposer, à travers une bourse de l'emploi, à nos jeunes diplômés des opportunités de stage et de travail en Algérie au sein de nos grandes entreprises privées et publiques.
- ❖ Adopter des mesures destinées à encourager les enseignants chercheurs à former, même à distance, les jeunes enseignants et les étudiants en Algérie et à collaborer avec les laboratoires algériens dans des projets de recherche.
- ❖ Mettre en place des pôles de compétences par domaine à travers des équipes mixtes pour l'enseignement universitaire, la recherche, la médecine et les technologies nouvelles.
- ❖ Faciliter le transfert des compétences entre les experts de hauts niveaux et les universités algériennes (universités d'été, mise à disposition d'une cartographie de compétences, missions d'experts, consulting, ...)
- ❖ Développer les échanges et jumelages entre les Grandes Ecoles et Universités algériennes et les institutions étrangères qui accueillent des universitaires algériens, et reconnaître plus largement les diplômes obtenus à l'étranger

4. L'assise d'une éducation nationale performante

Objectifs :

- Former les jeunes générations avec des programmes modernes et des outils modernisés.
- Réduire le taux de déperdition scolaire dans le moyen et le secondaire.
- Renforcer le lien entre l'école et la famille de l'élève.
- Former les élèves à la vie économique.
- Former les élèves à la citoyenneté active.

Aucune vision, aucune politique, aucune volonté ne peut réussir à construire une société de progrès si elle ne se préoccupe pas de l'éducation de l'individu.

L'Algérie est un pays jeune. L'instruction est généralisée et beaucoup de cadres ont été formés. Malheureusement, ce potentiel est largement neutralisé du fait du faible niveau de formation, d'une mentalité en contradiction avec les nécessités économiques, d'une méconnaissance des lois du marché et de l'engourdissement de l'esprit d'initiative chez bon nombre de cadres.

L'enfant algérien entrant à l'école en septembre 2021 devrait, si Dieu le veut, se présenter au baccalauréat en 2033, arriver sur le marché de l'emploi en 2037 et achever sa vie professionnelle en 2087 ! Cette projection sur l'avenir nous interpelle immédiatement car l'état de notre système éducatif est des plus préoccupants. Les choses ne peuvent plus rester en l'état, l'école algérienne doit passer à une nouvelle étape de son histoire, celle de la qualité et de la performance. Le système éducatif national devra s'adapter, tant dans son architecture et ses modalités de fonctionnement que dans ses objectifs, à un monde concurrentiel, dynamique, très informé et marqué par les nouvelles technologies et la compétence.

Les programmes nationaux devront être évalués et revus à la lumière des progrès réalisés dans de nombreux domaines.

Que doit retenir la majorité des enfants à leur sortie du premier cycle d'enseignement ? Pour quel profil faut-il former les enfants du secondaire dont 70% quitteront à ce stade le système éducatif et devront affronter les dures réalités de la vie économique et sociale ? Sur quelles bases doivent être conçus les programmes de

l'université ? Telles sont les questions qui interpellent chacun au sujet de l'éducation de nos enfants.

Par ailleurs, le corps enseignant est jeune et trop souvent mal préparé à cette mission. 40% des 400.000 enseignants sont des diplômés de l'université mais sans formation en pédagogie ni en psychologie de l'enfant.

Bien que le patrimoine de l'éducation soit important en infrastructures, les moyens humains n'évoluent pas suffisamment par rapport à la croissance du nombre d'élèves. La surcharge des classes est devenue chronique et handicapante. Il faut rechercher des solutions dans des structures plus légères, plus commodes et mieux décentralisées.

Propositions :

- ❖ Orienter les programmes du Primaire pour l'apprentissage de base la lecture, l'écriture, le calcul et les langues étrangères, compléter par de larges activités sportives, de loisirs, musique, dessin, langues. Devise : « *L'enfant doit aimer l'école* ».
- ❖ Former l'esprit critique et l'autonomie de la réflexion, des élèves.
- ❖ Promouvoir auprès des élèves l'accès et l'utilisation des moyens modernes : internet, vidéo, interactivité et le e-Learning.
- ❖ Introduire l'apprentissage des langages des codes informatiques.
- ❖ Dispenser une formation continue aux enseignants durant toute leur carrière.
- ❖ Revoir tous les manuels scolaires, les actualiser, les moderniser, et les universaliser en y intégrant un programme sur la découverte du monde, des cultures, des religions, des langues, des civilisations ainsi que l'apprentissage des valeurs.
- ❖ Etablir dans les programmes scolaires, des parties spécifiques concernant l'enseignement de l'histoire locale et régionale, les spécificités culturelles et sociales (jusqu'à 10% du contenu du programme).
- ❖ Promouvoir les voyages scolaires pour la découverte du pays, la visite des musées d'art et d'histoire pour la création de passerelles entre l'école et la culture, ainsi que les séjours linguistiques à l'étranger pour consolider les acquis des langues étrangères.
- ❖ Réviser le statut de l'enseignant.
- ❖ Réduire la surcharge des classes.

- ❖ Encourager les écoles privées pour soulager les charges publiques et les liées par un « contrat pédagogique » sous l'autorité de l'académie régionale.
- ❖ Opter pour des structures légères pour renforcer le patrimoine immobilier de l'éducation afin de multiplier très rapidement les capacités de l'éducation en général, et éviter les constructions lourdes, couteuses et mobilisant plus de temps de réalisation. Cela permettra de rapprocher l'enfant de son lieu d'habitation tout en diminuant le nombre d'élèves par classe.
- ❖ L'école privée doit être totalement intégrée au système éducatif. Elle doit pouvoir bénéficier d'une plus grande souplesse programmatique sous le contrôle des académies.

5. L'édification d'une université performante et promotion des hautes études.

Objectifs :

- Améliorer la gouvernance des universités en impliquant davantage les étudiants, le management administratif et le corps professoral
- Former une élite intellectuelle et scientifique nationale pour répondre aux grands défis du savoir, de la technologie et de l'économie du XXIème siècle.
- Améliorer le classement international des universités algériennes.
- Connecter les universités avec les bassins d'activités économiques régionaux pour une meilleure adéquation avec les besoins du marché.
- Améliorer l'attractivité des filières stratégiques pour l'économie.
- Améliorer la sélection à l'entrée pour une répartition optimale des profils.

Édifier l'Université algérienne moderne c'est organiser la production de la matière grise. Une politique de reconversion vers la qualité s'impose. Une nouvelle vision doit émerger : objectifs de formation, politique des diplômes, modalités d'accès aux filières, progression vers la formation post-graduée, recherche scientifique et utilisation rationnelle des structures et des moyens pédagogiques. Le défi est immense.

Les filières de formation devront être démultipliées et envisagées pour de plus petites promotions. Il faut éviter l'agglutination des étudiants sur quelques filières très prisées mais offrant peu de débouchés. Les places pédagogiques doivent correspondre aux offres d'emplois potentiels. Une multitude de profils de formation délaissés pourraient offrir un avenir professionnel à de nombreux jeunes. Les finances, le commerce, le droit international, les langues, les biotechnologies appliquées à l'industrie agro-alimentaire, la micro-informatique etc., sont des exemples courants. L'enseignement supérieur doit être conçu comme une formation spécialisée, pratique et adaptable à la réalité de tous les jours.

L'organisation des études doit être assouplie. L'étudiant devrait pouvoir s'inscrire à un nombre de modules, variable en fonction de ses capacités et de ses conditions de vie. De nouvelles matières, d'ordre général, devraient être introduites pour favoriser l'ouverture d'esprit.

Les universités devront être en relation directe avec les entreprises. Une nouvelle législation devra organiser et motiver ce type de relations. Des universités et des écoles supérieures pourront être ouvertes par des fondations privées.

Par ailleurs, l'utilisation rationnelle des structures permettra une meilleure rentabilité de nos amphithéâtres, salles de cours et autres laboratoires. Les cours pourront être organisés tard dans la journée et même en soirée. La programmation des enseignements devra prévoir la multiplicité d'un même cours avec possibilité de choix des créneaux horaires pour les étudiants. Les bibliothèques et les laboratoires devront rester accessibles dans la soirée, en particulier pour les étudiants en spécialisation.

Les campus doivent se transformer en centre de vie intellectuelle, scientifique et culturelle. C'est là que les conditions d'éclosion de la nouvelle Algérie devront être réunies.

Propositions :

- ❖ Restructurer tous les départements universitaires en responsabilisant les Professeurs, les Maîtres de Conférences, et les compétences intellectuelles.
- ❖ Démocratiser la désignation des responsables au sein des départements.
- ❖ Réformer le système d'admission dans les filières.
- ❖ Équiper toutes les Universités algériennes de matériels et de contenus performants dans tous les domaines de la science, avec accès aux fonds bibliothécaires, par internet, des grandes universités mondiales.
- ❖ Etablir des échanges stratégiques avec différentes Universités du monde dans les domaines des sciences modernes tels que les télécommunications, la finance Internationale, le Business Management.
- ❖ Créer des filières d'excellence.
- ❖ Créer des passerelles avec le monde du travail et en particulier les entreprises.
- ❖ Financer des études par l'entreprise, les étudiants, et le mécénat, ainsi que par l'Etat, sur critères d'excellence des postulants.
- ❖ Adaptation des dotations financières en adéquation avec la performance de recherche et de publication pour les enseignants et chercheurs.
- ❖ Orienter des flux de bacheliers vers les centres de formation professionnelle et les formations universitaires à cycle court (2 ans).

- ❖ Créer une complémentarité entre les Grandes Écoles et les universités et renforcer leur collaboration.
- ❖ Encourager et valoriser les travaux de recherche en lien avec les talents de la diaspora.
- ❖ Décharger le ministère de l'enseignement supérieur du transport, de l'hébergement et de la restauration des élèves.

6. La valorisation de la formation et de l'enseignement professionnel

Objectifs :

- Préparation des jeunes à la vie active et aux métiers.
- Développement des compétences et des qualifications en milieu de travail.
- Valorisation du travail manuel.

L'objectif de toute formation professionnelle est de permettre l'acquisition d'une compétence professionnelle approfondie qui s'oriente et se base sur les exigences du marché du travail, mais également sur la nécessité pour chaque individu d'acquérir des compétences, connaissances et capacités qui lui permettent d'affronter le marché de l'emploi et de s'y imposer.

Les analyses de l'évolution de l'emploi et de la formation dans le secteur des services montrent qu'il existe, dans certaines parties du secteur tertiaire où l'apprentissage ne fait pas encore partie des traditions, un retard considérable qu'il convient de rattraper.

La formation professionnelle devra retrouver un nouveau souffle. Une revalorisation est nécessaire tant dans son appréciation que dans sa rentabilité.

Bon nombre de jeunes Algériens, exclus du système éducatif, trouveront tout à gagner dans une formation technique et professionnelle de qualité. Elle leur assurera, des possibilités d'insertion dans l'activité économique.

Une grande diversité de formation devra être offerte dans les métiers, l'agriculture, l'artisanat, les services, le commerce en liaison étroite avec les chambres de métiers et les corporations. Ouverte au plus grand nombre, elle permettra de compléter l'éducation générale et de réaliser la préparation à la vie active.

La formation professionnelle, comme pour l'éducation nationale, pourra déboucher sur une formation universitaire adaptée dans le cadre d'un enseignement supérieure des arts et métiers.

Propositions :

- ❖ Assurer aux jeunes venant de milieux défavorisés et ceux qui sont en difficultés scolaires un soutien individuel, afin de parvenir à une qualification professionnelle sans rupture.
- ❖ Développer de nouvelles voies permettant la qualification a *posteriori* de jeunes adultes sans diplôme de fin d'études scolaires ou de formation.
- ❖ Promouvoir les compétences – qualification professionnelle pour les groupes cibles ayant besoin d'un soutien particulier.
- ❖ Assurer une gestion correcte et homogène du perfectionnement et de la reconversion professionnels.
- ❖ Ouvrir des lycées professionnels, notamment agricoles.
- ❖ Créer des écoles des arts et des métiers.
- ❖ Mettre en place des contrats de formation en alternance avec les entreprises.
- ❖ Réformer les chambres de commerce et de l'industrie algérienne en impliquant davantage les entreprises

7. La promotion de la Culture

Objectifs :

- Protéger et promouvoir le patrimoine culturel algérien.
- Valoriser les spécificités régionales.
- Diffuser du contenu culturel algérien au niveau national et à travers la diaspora.
- Promouvoir le goût de l'esthétique et des arts pour une vie culturelle épanouie.

Assurer une bonne éducation et une bonne instruction à tous les enfants est un devoir de l'Etat. Le niveau technique, le savoir-faire, le progrès, en un mot le développement, en dépendent. Cependant, cela reste insuffisant pour enclencher une véritable dynamique d'évolution de la société. Le savoir accumulé dans la journée sur les bancs des différentes institutions se perd trop souvent durant les autres moments de la journée, au sein de la famille ou dans la rue. Il est impératif que l'enfant vive dans une réalité chargée de sens, tant du point de vue intellectuel et éducatif qu'esthétique. La tradition, la littérature, le cinéma, le théâtre, la musique, les spectacles et l'art en général tendent à former le goût, à éduquer les sens et à forger une nouvelle vision chez l'Algérien.

L'épanouissement culturel est un facteur important d'intégration sociale, il participe à l'amélioration du cadre de vie, la promotion des échanges sociaux et le renforcement des liens communautaires. C'est un vecteur d'attractivité et un argument de marketing territorial susceptible d'accroître l'avantage compétitif d'une collectivité, et cela par son aptitude à promouvoir « l'image ». Qu'il s'agisse de grands colloques, de festivals ou d'autres grands événements culturels, la culture devient un puissant outil de structuration mentale et de cohésion de la société.

Il faut revaloriser les créateurs dans l'échelle de valeurs (les écrivains, les hommes et femmes de culture, les cinéastes, les compositeurs, les acteurs etc.) est une nécessité pour offrir à la jeunesse des modèles positifs de réussite sociale et intellectuelle.

Les moyens de la production culturelle devront être soutenus. Ainsi, une loi sur l'audiovisuel, devrait permettre la création de chaînes télévisées et de radios qui soient équilibrées, ouvertes, attrayantes et éducatives. Ce sont là, les meilleurs outils pour animer la communication entre les intellectuels, les artistes et la société.

Propositions :

- ❖ Libérer, promouvoir et protéger la pensée libre et le débat intellectuels.
- ❖ Protéger la propriété privée sur les contenus artistiques pour une rétribution juste des artistes et des auteurs.
- ❖ Libérer la télévision et les radios avec un service public puissant mais de haute qualité et non instrumentalisé par le pouvoir politique.
- ❖ Favoriser l'internet au contenu algérien et en user comme un vecteur de diffusion de la culture algérienne à travers le monde.
- ❖ Encourager le livre et tous les modes d'expression sur support.
- ❖ Créer une filière de formation performante de techniciens dans les métiers du spectacle (Lumières, sons, décors, réalisation, photographie...)
- ❖ Créer des Conservatoires de musique à travers le territoire national.
- ❖ Créer des Institut et des Ecoles pour la promotion des arts dans tous les domaines (cinéma, musique, théâtre...).
- ❖ Encourager l'écriture de scénarii, financer les films à portée historique ou éducative, faciliter la coproduction avec des entreprises privées nationales ou étrangères dans le cadre d'un cahier de charge bien défini.
- ❖ Moderniser les salles de cinéma et encourager leur fréquentation par les familles.
- ❖ Favoriser le renouveau du cinéma algérien et encourager l'industrie cinématographique.
- ❖ Stimuler le doublage des longs métrages et documentaires scientifiques et éducatifs étrangers.
- ❖ Préserver et sauvegarder le patrimoine culturel algérien pour les générations futures.
- ❖ Soutenir le livre grâce à une politique d'exonération fiscale pour les écrivains et les éditeurs.

- ❖ Réanimer le théâtre, et inciter à la formation de troupes théâtrales.
- ❖ Réhabiliter, enrichir et vulgariser le patrimoine musical algérien dans toutes ses formes et ses styles par le conservatoire national et/ou d'autres régionaux.
- ❖ Créer un « institut de musiques du monde » pour offrir aux Algériens l'accès aux arts et aux styles musicaux du monde entier.
- ❖ Renforcer le rôle des représentations diplomatiques à l'étranger pour l'animation des maisons de la culture algérienne à l'étranger.

8. Le soutien du sport et des activités ludiques

Objectifs :

- Promouvoir l'éducation sportive pour tous (santé, qualité de vie), dès le plus jeune âge.
- Améliorer le niveau des résultats sportifs.
- Développer les infrastructures de sport et de loisir y compris à travers des projets de partenariats public-privé.

Le sport et les activités ludiques sont porteurs de valeurs de fraternité, de respect et de mixité sociale. Il faut en faire un outil de renforcement du vivre ensemble et de l'éducation à la citoyenneté.

En dehors du sport de performance qui relève plutôt des instances nationales et des fédérations sportives qui lui sont dédiées, c'est la pratique sportive à large échelle qui doit faire l'objet des efforts du gouvernement.

L'implication des citoyens très tôt dans des associations et leurs instances de gestion, offre un cadre de formation utile en donnant l'opportunité de la responsabilité tant au niveau de l'apprentissage que de l'expérience. Elle met le sport au cœur du mouvement associatif.

Il serait utile d'adopter une démarche adaptée, en considération des disciplines et par rapport à une approche éthique et utile à la fois. Il est plus intéressant d'investir dans le développement des disciplines utiles et à répercussion sociale.

Le sport scolaire représente une dimension essentielle dans l'éducation des jeunes générations. À travers l'activité physique, les enfants apprennent à contrôler leur énergie et à connaître leurs forces et faiblesses. Ils apprennent aussi à maîtriser leurs peurs, à gérer leur stress et toutes les émotions qui peuvent affecter leur quotidien.

Sport et tourisme : Il est important de considérer l'aspect particulier de l'Algérie et les avantages naturels qu'elle offre : avec ses sites, ses montagnes, ses plages, le Sahara et son relief, ses vents ascendants..., elle peut devenir un pays attractif pour le tourisme sportif international.

Le sport de loisir : des domaines pour l'accrobranche pourront voir le jour dans des parcs familiaux, mais aussi des descentes en tyroliennes inédites, des parcours en canoë ou à vélo, sans oublier les randonnées équestres.

L'Algérie dispose de plusieurs sites qui dépassent les 1500m d'altitude, et qui peuvent être des centres de préparation pour des sportifs dans diverses disciplines, aussi bien pour les athlètes algériens qu'étrangers.

Un de nos rares centres de préparation du MJS, celui de Tikejda, s'est transformé en centre touristique local en période hivernale, alors que nos fédérations dépendent des sommes importantes pour financer les préparations des athlètes dans les pays voisins et en Europe.

Sport au féminin : Il est irréfutable que la société fait encore obstacle à la pratique sportive féminine de façon généralisée. Il est important de promouvoir l'accès des femmes à la pratique sportive et aux postes de responsabilités, et de conférer aux sportives et aux manifestations auxquelles elles participent, une reconnaissance équivalente à celle des sportifs masculins, et des épreuves ouvertes aux hommes.

L'activité sportive pour les handicapés : L'activité sportive chez les personnes à mobilité réduite est considérée comme la plus importante prescription du médecin traitant, puisqu'elle permet à cette catégorie de citoyens de se défouler, d'oublier leur handicap et de surpasser les obstacles sans parler de ses intérêts et ses bienfaits sur leur corps. L'Algérie a connu plusieurs champions handisports d'ordre mondial qui ont honoré le pays et qui restent jusqu'aujourd'hui les meilleurs ambassadeurs de notre patrie.

Trouver une solution pour la prise en charge effective de ces citoyens et améliorer leurs modes de vie et leurs états de santé n'est que justice.

Propositions :

- ❖ Encourager les associations sportives de quartier pour les jeunes. Il faut aller sur le principe que chaque enfant doit avoir une activité sportive.
- ❖ Ouvrir le secteur du sport à l'investissement privé sur cahier de charge.
- ❖ Encadrer efficacement le sport scolaire.
- ❖ Créer des liens intergouvernementaux entre les secteurs du sport, du tourisme, de l'éducation, de l'université et de la santé.
- ❖ Construire des centres sportifs publics et gratuits, équipés des commodités sanitaires et hygiéniques.
- ❖ Développer les catégories de disciplines en relation avec le sport de loisirs et de tourisme, d'en faire rapidement des destinations touristiques privilégiés par des formules étudiées.

9.L'assurance d'un système de Santé et de solidarité performant

Objectifs :

- Garantir le droit d'accès a des soins de qualité a tous les citoyens algériens.
- Mettre en place un système de santé fiable et efficace pour la prise en charge curative et préventive de l'ensemble des pathologies.
- Mettre en place un mécanisme de financement solide et pérenne.
- Mettre en place une politique de prévention planifiée et ciblé.
- Assurer l'accompagnement des handicaps physiques, psychiques et assurer une prise en charge des soins dans les suites de maladies.
- Etablir une politique rationnelle de médicament pour assurer une couverture permanente de tous les besoins.

Un système de soin performant est un système qui doit garantir un accès à des soins de qualité et continues à l'ensemble de la population. Il doit être basé sur des structures adaptées pour le dépistage, la prise en charge thérapeutique et post-thérapeutique. En parallèle, le nouveau système de santé doit assurer une accessibilité des médicaments et dispositifs médicaux, indispensables à la prévention et au traitement de l'ensemble des affections.

Le défi consiste à assurer et accroître le financement disponible afin d'offrir les services nécessaires et de garantir une qualité suffisante des soins (traitement, prévention, réadaptation et promotion de la santé).

Pour réussir, plusieurs axes de reformes sont nécessaires en tenant compte de la situation actuelle. Dans une première étape, il faudra déterminer une politique de financement de la santé qui ne doit pas être un processus mécaniste, les sources de financement du système de santé et leurs niveaux de contribution doivent être claires. Cela passerait par une clarification de la contribution dans le budget de fonctionnement du système, de chacune des institutions concernées (la sécurité sociale, le ministère de la sante, ministère de la solidarité... etc.). Des mécanismes doivent être par la suite mis en place pour permettre aux cotisants des caisses de sécurité sociales de bénéficier d'une prise en charge de qualité que ce soit dans le secteur public ou privé. D'autre part, un système de solidarité doit permettre aux non-cotisants de bénéficier des soins de santé. Le but est de permettre à l'ensemble

de la population de bénéficier de soins de qualité tout en assurant le financement adéquat en impliquant les citoyens (à travers leurs cotisations) à la hauteur de leur capacité et situation individuelle.

En parallèle, un diagnostic minutieux de l'état actuel des infrastructures de soins, doit être fait. L'identification objective des besoins mènera inéluctablement vers la réhabilitation des structures existantes déjà anciennes, ou à la construction de nouvelles structures, en suivant les normes requises en se basant sur les données démographiques en comptabilisant les structures publiques et privées.

Le remboursement des soins post-thérapeutiques et dispositifs d'aides au handicap doit être intégral.

La révision profonde du mode de gestion des structures de soins est une urgence : Trois niveaux d'application et d'intervention : Central, régional et local. Chaque niveau d'autorité sera amené à piloter la mise en application des politiques de santé dans son périmètre de compétence. La gestion des structures de santé publique doit être multilatérale (les représentants du ministère de la santé, de la solidarité, les organismes de sécurité sociale et le personnel hospitalier) ainsi que par les élus locaux. Cela permettrait une vision plus exhaustive des problèmes en tenant compte des spécificités des régions.

D'autre part, en développant la prévention, on peut agir en amont sur les principaux déterminants des maladies chroniques et leurs facteurs de risque. Pour mémoire, dans le monde, 60% des décès et 45% de la charge de morbidité sont attribuables à des facteurs accessibles à la prévention. Des programmes et campagnes de préventions doivent être lancés selon un calendrier bien. Le tout en maintenant le programme de vaccination. La protection de l'enfance doit rester une priorité afin de garantir le futur des générations.

La dynamique concernant la politique du médicament et des dispositifs doit être renforcée, soutenue, et améliorée pour accéder progressivement à l'innovation thérapeutique en intégrant toutes les parties prenantes (Médecins, CHU, biologistes, pharmaciens industriels...etc.).

Les technologies de la santé jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement d'un système de santé. Les dispositifs médicaux, en particulier, sont indispensables pour la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies et la réadaptation des patients, pour cette raison, une réelle politique de fabrication du matériel médical doit être mise en place. Les opérateurs locaux doivent être encouragés. Le but est d'acquérir une autonomie progressive et surtout l'acquisition des nouvelles technologies.

Afin de réussir ces objectifs, le développement de la recherche scientifique doit être une priorité absolue. Les structures ministérielles existantes doivent être redynamisées. La recherche clinique doit être une priorité de l'Etat, elle est

indissociable du soin et de l'enseignement. Elle contribue à améliorer la connaissance scientifique et médicale indispensable à la prise en charge efficace des patients.

Des comités d'éthique, doivent réguler l'activité de recherche sur l'homme et l'animal. Des laboratoires de recherches publiques et privés en partenariat avec l'université doivent constituer le moteur des politiques d'industrialisation du médicament, des dispositifs médicaux et du matériel médical. Des partenariats avec d'autres pays dans la recherche scientifiques doivent être instaurés.

L'autre réforme indispensable, est la révision de la politique de formation du personnel soignant et administratif travaillant dans les structures de santé. Une révision concernant le besoin à la fois en quantité et en qualité Cette formation doit être réajustée selon les besoins réels en santé. Il existe actuellement une inadéquation entre le nombre de personnel médical et paramédical formés et les besoins réels dans plusieurs spécialités. Encourager la formation par des partenariats internationaux ainsi qu'une politique du mérite.

Une meilleure régulation des professions de médecins, dentistes et de pharmaciens doit être entreprise en réformant le système de contrôle et notamment les conseils de l'ordre. Le rôle de ces derniers est de plus en plus minimisé dans l'évaluation du respect de l'éthique médicale. Le conseil doit jouer de nouveau son rôle d'autorité consultative dans les affaires juridiques liées à l'exercice de la profession médicale.

De même, les textes législatifs doivent être enrichis pour permettre à l'appareil judiciaire de mieux statuer sur les affaires liées à l'exercice des professions médicales. De plus, des juges experts doivent être formés afin qu'ils puissent traiter les affaires de manière plus précise d'autant plus que le domaine requière des connaissances profondes afin de faire face à des situations souvent complexes.

Enfin, des institutions nationales d'éthique doivent être réactiver pour contrôler l'exercice des professions médicales ainsi que l'activité dans la recherche liée à l'être humain ou aux animaux.

Propositions :

- ❖ Etablir un diagnostic et un recensement des ressources matérielles et humaines disponibles.
- ❖ Evaluer les besoins en infrastructures, en personnel soignant et administratif du secteur de la santé sur une durée de 20 ans en se basant sur les données démographiques et géographiques.
- ❖ Mettre à jour la nomenclature des actes médicaux avec les prix réels basés sur les coûts actuels des soins.

- ❖ Munir l'ensemble de la population d'une couverture médicale avec une carte de sécurité sociale « Chiffa » ainsi que la facilitation de sa diffusion chez les citoyens non cotisants (chômeurs, veuves, divorcés...).
- ❖ Projeter une estimation du coût total de la mise à jour de la nomenclature du remboursement des actes de soins.
- ❖ Création d'un mécanisme de transfert de budget actuel de fonctionnement des structures de santé du ministère de la santé vers les organismes de sécurité sociale. Ce transfert permet de compenser les déficits engendrés par la généralisation du remboursement d'actes de soins.
- ❖ Favoriser une décentralisation des décisions impliquant la politique de santé locale. Un nouveau découpage administratif régional peut être mis en place.
- ❖ Modifier le mode de gouvernance des structures de santé. Chaque structure doit être gérée par un conseil d'administration qui comprend un représentant des agences de la sécurité sociale, de la direction de santé de la wilaya, des élus locaux et du personnel soignant médical et paramédical.
- ❖ Assouplir et démocratiser le mode de gouvernance des organismes de la sécurité sociale.
- ❖ Instaurer une flexibilité personnelle du secteur public en guise d'encouragement, réfléchir à la relation public-privé dans l'exercice médical.
- ❖ Etablir des parcours de soins pour chaque pathologie urgente et chronique avec une hiérarchie décisionnelle et un réseau sanitaire s'adaptant à la réalité territoriale.
- ❖ Numérisation des structures des soins et création du dossier informatisé patient.
- ❖ Mise à jour du mode de formation médicale, paramédicale et administrative selon les besoins réels du secteur. Encourager les partenariats avec les pays étrangers pour les formations spécialisées médicales et paramédicales.
- ❖ Coopérer avec les structures privées à la formation universitaire et professionnelle dans le secteur de la santé.

- ❖ Etablir une politique rationnelle du remboursement du médicament et privilégier le générique.
- ❖ Planifier un programme de prévention global sur : maladies infectieuses, cancéreuses, materno-fœtales, infantiles et médecine de travail. Ce programme doit être axé sur la vaccination, le dépistage massif et une médecine scolaire performante. Des objectifs seront fixés sur le court, le moyen et le long terme.
- ❖ Le dépistage doit être encouragé par les organismes de sécurité sociale grâce un système de récompense par points.
- ❖ Développer et encourager la télémédecine.
- ❖ Mettre en place une prise en charge du handicap dans ses multiples facettes : élargir le remboursement des outils d'aides au handicap, mise en place de centre de réadaptions au handicap dans ses formes physiques et mentales, établir des normes adaptées aux différents types d'handicap dans les espaces publics et privés.
- ❖ Redonner la place aux conseils de l'ordre afin de renforcer la réglementation et l'éthique dans la pratique des soins.
- ❖ Mise en place d'une nouvelle politique de production nationale publiques et privées du médicament. La politique doit être rationnelle et doit se faire sur plusieurs étapes : conditionnement, fabrication des excipients et enfin production du principe actif. Elle doit passer par la fabrication de génériques puis par l'innovation thérapeutique.
- ❖ Redonner sa place et son autonomie à l'agence nationale du médicament rattachée au ministre. Veillez à l'absence de conflit d'intérêt de ses membres. Elle sera chargée de suivre les processus d'importation et fabrication du médicament et des dispositifs médicaux.
- ❖ Redonner sa place de l'agence nationale de greffe afin d'élargir dans le but d'optimiser la politique de greffe d'organe (moyens financiers, création des banques de greffons, création du fichier national...)
- ❖ Promotion de la production nationale des dispositifs médicaux connectés en partenariat avec les entreprises du digital.

10. La protection des personnes vulnérables

Objectifs :

- ❑ Assurer une justice sociale et un équilibre au sein des populations en luttant contre la pauvreté et en protégeant les plus vulnérables pour maintenir une cohésion sociale.

Le chômage, la pauvreté, la perte des solidarités traditionnelles sont le résultat d'une économie administrée qui n'a pas pu s'élever vers une économie de marché.

L'éclatement de la cellule familiale, la faillite de la solidarité nationale accentuent les difficultés en matière de protection sociale. L'action sociale de l'Etat et des collectivités locales doit être orientée en priorité vers ceux qui ne peuvent pas travailler, les handicapés physiques et mentaux et vers les personnes âgées sans ressources.

Bien qu'en Algérie, la question sociale ait longtemps été érigée en priorité au détriment de l'efficacité économique, elle reste à parfaire, car non aboutie puisque l'égalité des chances doit être garantie aux populations vulnérables : les enfants seuls, les malades, les marginaux mais également les personnes âgées esseulées. Ces franges sociales doivent être prises en charge impérativement par l'Etat et les protéger contre la pauvreté, l'exclusion et le manque d'autonomie.

Propositions :

- ❖ Réformer le système de cotisations et de retraites.
- ❖ Réviser le système de pensions de réversion.
- ❖ Garantir le bénéfice d'un revenu de solidarité et de subsistance aux plus démunis.
- ❖ Diminuer les transferts sociaux pour tous sur la base du revenu.
- ❖ Accompagner les plus démunis à travers des formations et des dispositifs d'aide financiers pour les réinsérer dans le monde du travail.
- ❖ Accorder une attention particulière à la protection et à la défense de l'enfance, des handicapés et des personnes âgées isolées.

Chapitre 3

Le développement national

- 1. Le système économique : l'entreprise, la fiscalité, l'administration et la dépense publique**
- 2. L'Agriculture**
- 3. Les énergies et l'efficacité énergétique**
- 4. L'industrie**
- 5. Le numérique et l'internet**
- 6. Le système bancaire**
- 7. L'emploi**
- 8. L'habitat**
- 9. La mobilité**
- 10. L'environnement**
- 11. Le tourisme**

1. Quel système économique ?

Objectifs :

- Améliorer l'efficacité du système économique en l'adaptant aux standards internationaux.
- Atteindre une croissance du PIB hors hydrocarbures de 7% par an, tirée par l'industrie.
- Equilibrer la balance commerciale par la croissance et la diversification des exportations.
- Substituer progressivement aux importations des productions nationales lorsqu'elles peuvent devenir compétitives à échéance raisonnable.
- Améliorer le climat des affaires et l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers.
- Garantir un traitement équitable devant la loi de tous les intervenants économiques et ériger un système judiciaire et fiscal transparents et stables.
- Améliorer le niveau de l'information et des statistiques.
- Régulariser une large part du secteur informel.

La raison finale de l'activité économique est le bien-être de l'Homme et par extension de toute la société. L'édification d'un système économique efficace, stable et performant repose sur la sécurité, le droit à la propriété, la liberté d'initiative et le risque. Elle requiert la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire qui permette à chaque citoyen d'évoluer librement, à chances de départ égales et à l'abri d'un droit général juste.

L'Algérie doit se diriger vers un modèle socio-économique où des banques collectent l'épargne à l'échelle régionale et financent les entreprises et le développement économique. Cela doit se faire dans une vision à long terme qui s'appuie sur une croissance organique forte et durable avec des partenariats entre tous les acteurs économiques, de l'amont à l'aval de chaque filière. Ce système économique prône le dialogue social et une protection mutualisée des travailleurs et de leurs familles. Ce système économique doit bien évidemment être adapté aux spécificités algériennes pour un meilleur ancrage, notamment les contraintes géographiques et culturelles.

Le jeu de l'offre et de la demande est le mieux à même de créer un marché rationnel et fort. Il doit néanmoins être corrigé a posteriori par une action de l'Etat en partenariat avec toutes les parties prenantes. L'Etat s'attache à la régulation rationnelle, au contrôle et à la sauvegarde des grands équilibres. Son rôle consiste à mettre en œuvre les mécanismes juridiques, budgétaires, monétaires, financiers, fiscaux et sociaux qui permettront à l'économie de produire, de commercialiser, de consommer et d'épargner sans contraintes autres que celles codifiées dans la loi. L'action économique de l'Etat devra être soutenue directement par une pédagogie et une éducation en profondeur.

Aujourd'hui, l'économie algérienne est extravertie et totalement dépendante de la rente pétrolière. Or, un tournant décisif dans notre histoire s'annonce : la déplétion des réserves d'hydrocarbures et la fin prévisible de l'économie de rente. Nous sommes devant cette réalité : y faire face et transformer cette épreuve de vérité en un levier pour faire sortir le pays de son ornière ou alors y succomber et subir de longues et imprévisibles décennies chaotiques. L'exportation des hydrocarbures génère chaque année, en fonction du prix international et du volume produit, entre 30 et 60 milliards de dollars de chiffre d'affaire. Le produit intérieur brut qui s'élève à 160 milliards de dollars (2019) en dépend largement avec une contribution directe des hydrocarbures estimée par la banque africaine de développement à près de 30% du PIB.

Un simple calcul nous montre que dans 20 ans, l'Algérie devra exporter hors hydrocarbures pour 80 milliards de dollars en valeur constante de 2019 pour équilibrer son budget. Pour relever ce défi, il nous faudrait entamer une courbe d'exportation ascendante avec un gain de 3,5 milliards de dollars supplémentaire ou, mieux encore, une production interne de valeur équivalente par an en moyenne, hors hydrocarbures.

Le défi semble impossible à tenir. Les sacrifices à consentir seront tels qu'un régime illégitime et fondé sur l'autoritarisme ne pourra jamais exiger de son peuple un tel effort. D'autant plus que, depuis un demi-siècle, le pays vit sur la rente et a donc perdu des pans entiers du savoir et du savoir-faire qu'il possédait. Il se retrouve à la traîne dans l'organisation du travail, avec un appareil industriel obsolète et étouffé par une bureaucratie foncièrement corrompue. Les jeunes ne croient plus en la valeur « travail », ne supportent pas l'effort, se détournent des métiers pénibles, ceux de la terre, de l'industrie alors que le tourisme nécessite une culture dont nous possédons à peine les bases.

Il est donc vital pour le pays de s'engager sur une nouvelle voie, celle du compter sur soi pour produire ce dont nous avons besoin, pour nous nourrir, nous habiller et pour vivre dans un quotidien garant d'un minimum de sécurité matérielle.

L'Algérie doit faire une transition économique en allant de producteur de pétrole et de gaz naturel, d'importateur de tous les produits à grande consommation à un producteur d'une réelle valeur ajoutée à travers des millions d'entreprises et d'entrepreneurs performants.

Accroître la productivité doit être une priorité, ainsi que la concrétisation du principe de base de la régulation économique "l'égalité devant la justice", or la régulation économique et la politique financière sont d'abord les instruments de la volonté politique et de l'Etat.

L'amélioration du climat des affaires reste un préalable à la promotion de l'investissement privé et étranger : L'allègement des procédures de création et d'enregistrement d'entreprises, l'élargissement du champ dans le libre-échange (échanges commerciaux), l'amélioration du système bancaire et les procédures de transfert des bénéfices des sociétés implantées en Algérie et le fait que le dinar ne soit pas convertible constitue une difficulté à aplanir. Notre économie devra attirer des dizaines de milliards de dollars d'IDE dans les prochaines années.

L'Algérie devra reconfigurer son système financier, mieux s'intégrer dans le flux commercial international et trouver sa place dans la dynamique d'une mondialisation aujourd'hui problématique.

Les secteurs économiques qui peuvent faciliter cette transition et qui doivent être encouragés :

- La transformation des produits pétroliers
- La chimie au service de l'industrie pharmaceutique et de l'agriculture
- L'industrie de l'eau, notamment le dessalement d'eau de mer.
- Les énergies renouvelables
- Les Technologies de l'Information (IT)
- Le tourisme : un développement massif de toutes les régions du pays selon leurs particularités naturelles et culturelles.
- L'Agriculture
- Les transports

Propositions :

- ❖ Réformer l'Office National des Statistiques.
- ❖ Libérer l'acte d'investir de la bureaucratie avec le levier de l'administration numérique simplifiée.

- ❖ Encourager les investissements nationaux et libérer l'investissement privé à travers un système de rémunération juste de l'épargnant.
- ❖ Réorienter les investissements publics vers le secteur productif.
- ❖ Mettre la fiscalité au service de la production locale.
- ❖ Réformer la politique des tarifs douaniers pour une stabilité de la production nationale et une meilleure transparence.
- ❖ Libérer progressivement le système financier.
- ❖ Engager un débat national sur l'utilisation des réserves financières nationales.
- ❖ Favoriser la PME/PMI pour la création de l'emploi (baisse des charges fiscales et parafiscales).
- ❖ Faciliter l'importation des intrants, matières premières et outils industriels, introduire des contrôles très rigoureux à l'importation des produits de consommation.
- ❖ Mettre en place un commissariat du plan inclusif qui aura pour mission de construire une stratégie de développement à long terme.
- ❖ Développer un plan à terme de régularisation du secteur informel à travers une fiscalité transparente, simple et attractive.

2.L'Agriculture

Objectifs :

- Garantir une sécurité alimentaire ainsi que la sécurité sanitaire des aliments à la population.
- Augmenter la disponibilité des ressources hydriques.
- Moderniser l'exploitation agricole pour augmenter les rendements.
- Régulariser l'ensemble du foncier agricole à travers le territoire sous 5 ans.
- Lutter contre la pauvreté dans les zones rurales.
- Promouvoir la recherche appliquée dans les divers secteurs de l'agronomie
- Diminuer la part de la SAU laissée en jachère.

Délaissée et déconsidérée par les politiques publiques, l'agriculture est pourtant l'un des principaux réservoirs de croissance et constitue un débouché pour plusieurs autres secteurs de l'économie tel que la distribution, le transport, l'industrie agroalimentaire et l'industrie d'équipement et d'intrants. La concentration démographique sur la bande du Nord, la plus propice à l'agriculture, épuise les terres les plus fertiles, alors que d'immenses espaces, notamment sur les hauts plateaux, restent inexploités.

La grande dépendance de l'Algérie vis à vis des importations des céréales, des viandes, de l'aliment du bétail ainsi que des produits de l'agro-industrie (notamment le lait et produit laitiers) devient un risque majeur pour la sécurité physique du pays.

Une nouvelle politique agricole doit être envisagée pour non seulement assurer la sécurité alimentaire mais aussi pour équilibrer notablement la balance commerciale alimentaire et offrir en même temps du travail à toute une frange de la population, jeune, instruite et capable d'investir dans des projets porteurs.

L'Etat doit pouvoir régler définitivement les opérations du cadastre, puis définir une politique du foncier en libérant la concession aux investisseurs. Il faut favoriser des exploitations suffisamment importantes pour devenir rentables à termes. Le financement doit aller vers la production en amont et non pas en aval.

Introduire de nouvelles technologies et surtout former de vrais professionnels de la terre, de l'élevage et de l'agro-industrie doivent être des objectifs stratégiques. La formation des acteurs et la vulgarisation doivent être encouragées à travers des lycées

agricoles, des instituts techniques spécialisés, des cycles de formation spécialisés, des salons et des revues.

La recherche agronomique doit prendre une véritable consistance. Des laboratoires de recherche fondamentale et appliquée devront former un réseau de soutien pour les producteurs. Ils devront également inventer des variétés de cultures et développer des races animales performantes et adaptées à notre territoire.

Enfin, la régulation du marché doit se faire au profit des producteurs de toutes les catégories. Les opérateurs privés dans le domaine agricole versés dans l'importation doivent être préparés et aidés à une reconversion vers le soutien à la production locale. L'agriculture algérienne devra être soutenue et protégée afin de produire suffisamment de valeur pour compenser au mieux la facture des importations incompressibles. Pour donner un exemple, une tonne de caroube exportée permet d'acheter cinq tonnes de blé tendre, la caroube est une production adaptée à notre climat alors que le blé tendre ne l'est pas.

Le rythme de l'accroissement démographique et l'évolution du mode de consommation des pays émergents, commencent aussi à avoir un impact significatif sur les marchés mondiaux de céréales et des denrées alimentaires en général. Le pays doit prendre en compte ces tendances de long terme.

Par ailleurs, nombre de pays producteurs de céréales et oléagineux, consacreront leurs surfaces cultivables pour la production des agro-carburants destinés à « nourrir » leurs machines. Certains pays instaurent des taxes pour dissuader leurs agriculteurs d'exporter leurs produits (NB : si l'exportation de ces produits crée de la richesse, pourquoi pas ? On vient de donner l'exemple du Caroube juste avant).

Les besoins annuels en céréales de l'Algérie sont estimés à quelques 7.8 millions de tonnes. Notre pays, qui accuse annuellement un déficit important et qui va crescendo, importe près de 75% de ses besoins, soit plus de 5 millions de tonnes de blé. Il en est de même pour les protéines animales (viandes et produits laitiers)

Notre pays bénéficie de conditions favorables pour une nouvelle politique agricole à haute valeur ajoutée avec un climat méditerranéen qui ne connaît pas de période de gel. Il jouit d'une surface agricole utile d'environ 47 millions d'ha à relativiser toute fois. Celle-ci est répartie en :

- 7.5 millions d'ha pour les céréales.
- 1 million d'ha pour les cultures pérennes.
- 32 millions d'ha pour les parcours steppiques très peu productives.
- 7 millions d'ha de forêts, maquis, steppe à alfa.

La surface des 7.5 millions d’ha consacrée pour les céréales aurait dû satisfaire nos besoins, même avec des rendements particulièrement faibles de 2-3 tonnes/ha en moyenne. Pourtant, il n’en est rien.

Cette faiblesse dans les rendements est due en général aux semences mal sélectionnées, à la faible technicité des agriculteurs algériens, à la mauvaise utilisation des produits phytosanitaires et intrants, mais elle est surtout due en particulier aux sécheresses récurrentes auxquels notre pays est confronté.

Des choix stratégiques doivent être opérés pour encourager et développer sur place, une céréaliculture adaptée.

Le système agricole algérien devra intégrer dans sa conception la dimension écologique et environnementale. La déforestation, la remontée des sels, l’usure des sols, la désertification sont de redoutables fléaux qu’il faudra envisager de combattre avec une vision à long terme.

Le cheptel algérien (à l’exception des productions avicoles et laitières) se caractérise par des pratiques et des systèmes de production extensifs. Il souffre également de cultures fourragères peu développées et des races locales rustiques mais à faible rendement.

La politique des productions animales doit être menée avec précaution. Le changement de mode alimentaire de la société vers une consommation des produits carnés et ses dérivés peut entraîner une surexploitation des capacités naturelles du pays.

Les produits halieutiques (pisciculture et aquaculture) sont également une source de protéine considérable. Le secteur de la pêche devra être mis à contribution grâce à une politique d’investissement de petits ports bien équipé et de la modernisation d’une flotte de pêche qui réponde aux besoins du secteur tout en considérant les capacités réelles de ce que peut offrir nos ressources halieutiques.

Enfin l’agro-industrie, avec la transformation, la conserverie et la distribution, peut compléter également l’éventail des activités offertes par le secteur primaire. L’industrie du froid, des peaux et cuirs, les intrants d’élevage... peuvent ouvrir de nouveaux secteurs au profit de l’emploi et du développement local.

Propositions :

- ❖ Renforcer la mise en valeur des terres et préserver la surface agricole utile.

- ❖ Conforter un investissement moderne dans la production et s'appuyer sur des investissements de professionnels particulièrement dans les nouvelles technologies.
- ❖ Assurer les formations agricoles (lycées agricoles) et soutenir le transfert de connaissance et des bonnes pratiques.
- ❖ Associer la recherche appliquée pour trouver de nouvelles sources nutritionnelles à produire (farines végétales autre que céréalières, protéines végétales en substitut des protéines animales...).
- ❖ Veiller à la durabilité de la ressource agricole.
- ❖ Réorganiser le secteur de la pêche.

3. Les énergies et l'efficacité énergétique

Objectifs :

- Sortir à terme de la dépendance de la rente des hydrocarbures
- Optimiser le prélèvement des ressources d'hydrocarbures pour un emploi durable.
- Construire une politique de l'électricité ambitieuse.

Selon de nombreuses études et expertises, l'Algérie peut encore produire et exporter des hydrocarbures pour au mieux, une vingtaine d'années. Le repli du niveau d'extraction évalué à 20% depuis ces dernières années (2008) conjuguées à la croissance de la demande interne en énergie doit être considéré comme élément annonciateur d'une nouvelle situation pour le pays. En 2008, 12% de la production nationale ont été consommés sur place.

Ce taux s'est depuis amplifié, les besoins suivant une courbe ascendante liés tant à la croissance démographique qu'à l'évolution de l'activité en général (croissance annuelle hors hydrocarbures aux alentours de 3%). Au-delà de la déplétion du pétrole, il restera du gaz bien sûr, mais il ne représente au mieux que 25 à 30% du pouvoir d'achat généré par les exportations actuelles. Qu'advient-il alors du pays dont les entrées en devises proviennent à 99% des hydrocarbures ? Lorsque l'on sait que 75% du budget de fonctionnement du pays proviennent de la fiscalité pétrolière, comment pourra-t-on payer alors les fonctionnaires ? Comment nourrir la population lorsque l'agriculture ne comble que 30% de nos besoins ?

Aux difficultés de l'assèchement des entrées en devises, il faudra prévoir de nouvelles dépenses pour l'importation cette fois-ci de ces mêmes hydrocarbures pour les besoins domestiques. Avec quels moyens financiers l'Algérie pourrait faire face à cette situation sachant que le cours des hydrocarbures sera démultiplié ? Ne risque-t-on pas de voir s'effondrer l'activité industrielle déjà marginale ?

Il est donc urgent pour l'Algérie de rationaliser l'exploitation de ses ressources en hydrocarbures, de préparer l'exploitation des énergies renouvelables et surtout de maîtriser sa consommation.

Concernant les gaz et pétroles de schistes, il faut prendre le temps de mesurer les conséquences d'une telle industrie sur l'environnement et les ressources hydriques et surtout, évaluer la réelle rentabilité de cette activité. Un moratoire devra suspendre l'exploitation de ces ressources pour les années à venir.

L'électricité représente une infime partie de la consommation d'énergie totale et elle provient essentiellement des centrales thermiques à gaz. Nous consommons en 2020 environ 70 TWh. A horizon 2050, il nous en faudra au moins le triple avec la croissance démographique et l'ambition d'un développement de l'industrie.

L'Algérie doit s'engager efficacement sur la voie des énergies renouvelables afin d'apporter des solutions globales et durables aux défis environnementaux et aux problématiques de préservation des ressources énergétiques d'origine fossile à travers le lancement d'un programme ambitieux pour le développement des énergies renouvelables.

La stratégie en la matière visera à développer une véritable industrie des énergies renouvelables associée à un programme de formation et de capitalisation des connaissances, qui permettra à terme, d'employer le génie local algérien, notamment en matière d'engineering et de management de projets.

Propositions :

- ❖ Mener une politique de production des hydrocarbures prudente pour anticiper le long terme.
- ❖ Mobiliser les universités et les acteurs économiques dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire thermodynamique et la géothermie.
- ❖ Opter pour une politique de rationalisation de la consommation au niveau national à travers une décentralisation de la gestion de l'énergie.
- ❖ Réformer la réglementation environnementale du BTP pour des bâtiments non polluants et peu consommateurs d'énergie.
- ❖ Reporter toute décision concernant les gaz de schistes par un moratoire.

4.L'industrie

Objectifs :

- Développer une industrie de transformation pétrolière performante et intégrée.
- Développer l'industrie chimique.
- Développer l'industrie agroalimentaire.
- Développer des acteurs performants dans le BTP pour répondre aux besoins en immobilier et infrastructures dans les décennies à venir.
- Promouvoir la production manufacturière locale à l'échelle des PME et des petites entreprises compétitives.
- Promotion du savoir-faire scientifique, technique et managérial.
- Améliorer l'attractivité de l'Algérie auprès des grandes entreprises internationales.
- Améliorer le financement de l'investissement moyen et long terme.
- Promouvoir le partenariat public-privé

Dès son indépendance, l'Algérie a accordé un intérêt particulier à la mise en place d'une base industrielle publique diversifiée, dont la production était exclusivement destinée au marché intérieur. Cet élan a ralenti avec la désindustrialisation précédée par une perte de compétitivité, processus continu depuis 1986.

Après avoir subi de plein fouet le choc pétrolier de 1986, l'économie a été soumise à un programme d'ajustement structurel (PAS) caractérisé entre autres par différentes dévaluations de la monnaie nationale, accompagnées de hausses très importantes des taux d'intérêt, d'une inflation importante, d'une crise de liquidité et de la fermeture et la dissolution de plusieurs entreprises publiques avec la libération des effectifs (443 entreprises industrielles ont été dissoutes dont 60 EPE et 383 EPL). La désindustrialisation du secteur public n'est malheureusement pas compensée par une industrialisation du secteur privé malgré le dynamisme qu'on prête à ce dernier

La libéralisation de l'économie nationale, amorcée au début des années 1990, a mis l'entreprise publique face à des situations concurrentielles auxquelles elle n'était pas préparée. Même si elle a perdu d'importantes parts sur le marché intérieur,

l'industrie nationale dispose d'une infrastructure solide mais qui nécessite un redéploiement dans une perspective de mondialisation, ce qui constitue un atout pour une ré-industrialisation du pays. C'est une nécessité impérieuse.

Aujourd'hui, nous devons prendre collectivement conscience de l'importance de l'industrialisation dans le processus du développement économique de notre pays. L'industrie ne se résume pas à quelques filières phares comme l'automobile, il s'agit davantage de millions de petites et moyennes entreprises qui transforment les ressources du pays et ses approvisionnements extérieurs pour créer de la valeur ajoutée, à la fois pour le consommateur algérien et pour le client international. Chacun des objets du quotidien, aujourd'hui largement importés, renferme des matières premières, une technologie, un savoir-faire et du marketing. Chaque objet autour de nous est l'occasion d'une aventure industrielle pourvoyeuse d'emploi et de richesse pour le pays.

La situation de rente crée une déformation des prix et des salaires désavantageux pour la diversité de l'économie ; elle oriente les investissements et les compétences vers la seule exploitation de la rente et atrophie de ce fait tous les autres secteurs. Les premiers à en avoir souffert étant le secteur agricole et industriel.

Loin d'être une maladie incurable, le syndrome hollandais est guérissable et plusieurs pays ont su sortir d'une situation de rente pour aller vers une économie saine et diversifiée. Le premier exemple étant la Hollande même et plus récemment la Malaisie qui comme nous, elle y tirait, il y a encore quelques années, l'essentiel de ses revenus du pétrole.

L'industrialisation de l'Algérie est une nécessité et sera le moteur de la prospérité pour notre pays, en emploi et en valeur ajoutée. Nous devons absolument neutraliser au mieux les effets de la situation de rente actuelle, celle-ci étant déjà en déclin. Cela doit passer par la création d'un fonds souverain sanctuarisé, il donnera une garantie et une crédibilité financière de long terme à l'Algérie face aux financeurs internationaux.

Propositions :

- ❖ Libérer l'accès au foncier et favoriser la formation de clusters en lien avec les entreprises du secteur.
- ❖ Développer la relation Entreprise-Banque-Etat pour démarrer des industries en conglomérat performants, permettant des prises de risque rationnelles.
- ❖ Démocratiser les chambres de commerce et de l'industrie avec une implication accrue des entreprises.

- ❖ Créer des zones industrielles dans les territoires intérieurs avec de connexions routières et ferroviaires aux ports.
- ❖ Développer l'industrie légère à forte intensité de main d'œuvre.
- ❖ Développer des industries de transformation en amont des matières premières de nos partenaires d'Afrique de l'ouest et du Sahel, notamment le coton et le bois.
- ❖ Instaurer une fiscalité positivement discriminante au profit des activités de production.
- ❖ Favoriser l'émergence de l'industrie de transformation agroalimentaire à travers la mise en valeur des produits agricoles du terroir.
- ❖ Etablir un périmètre de protection de nos industries naissantes à travers les barrières à l'entrée parafiscales et environnementales.
- ❖ Favoriser la filière de la transition écologique notamment les entreprises de rénovation thermiques.
- ❖ Développer des productions exportables en Afrique et dans les pays méditerranéens, notamment les machines-outils et les intrants agricoles, en partenariat avec les pays agricoles d'Afrique.
- ❖ Créer une filière industrielle dans l'exploitation et la gestion de l'eau dans l'objectif d'atteindre une production d'eau de 30 milliards de mètres cubes à l'horizon 2050.
- ❖ Créer une filière de la production énergétique.
- ❖ Créer des passerelles entre les universités et les entreprises industrielles pour développer la recherche et développement.
- ❖ Créer un fonds souverain sanctuarisé (L'Etat ne pourra aucunement utiliser les fonds pour des dépenses courantes) et mener une politique d'entrée au capital dans des grandes entreprises internationales pour bénéficier à terme de leurs investissements, des délocalisations et de leur savoir-faire.

5. Le numérique et l'internet

Objectifs :

- Améliorer le débit internet dans les zones urbaines et rurales denses.
- Généraliser la numérisation des services de l'Etat et de la poste.
- Atteindre un objectif de couverture total en équipements informatiques au niveau des ménages.
- Former la population au numérique à travers l'enseignement et les organismes de formation.
- Développer le paiement mobile et internet.
- Améliorer le niveau d'accès à information de la population, des entreprises et de l'administration.

Depuis le déploiement de l'internet, le traitement, la gestion et le stockage de l'information ont radicalement changé. Dans les pays développés et émergents, les entreprises ont été bouleversées et à sa suite, l'administration. La numérisation a permis à des pays en voie de développement d'accélérer leur développement grâce à la rapidité de circulation de l'information, de l'optimisation des flux physiques et à la transparence. L'Algérie ne peut pas rester en marge de cette révolution.

La numérisation est un outil puissant pour améliorer le niveau de l'information dans l'économie, lacune dont souffrent les entreprises et les citoyens dans notre pays. L'internet et le numérique aideront à organiser le marché national et à optimiser l'allocation de nos ressources. C'est aussi un outil de lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publiques à travers la transparence qu'il induit.

Un plan d'action 2025 doit permettre à notre pays d'atteindre une couverture internet de haut débit satisfaisant sur tout le territoire habité. Nous devons aussi avoir achevé la numérisation de l'administration et de l'Etat et des collectivités locales. Le citoyen pourra alors accéder à tous les services sans bureaucratie.

Sur le plan sécuritaire, l'Algérie devra, à terme, disposer d'un minimum d'autonomie dans le stockage des données à travers le développement de ses propres data centres.

Propositions :

- ❖ Déployer et moderniser les réseaux internet sur tout le territoire urbain à horizon 5 ans.
- ❖ Ouvrir un service de formations aux démarches administratives numériques au niveau des mairies.
- ❖ Former l'ensemble des fonctionnaires à l'utilisation informatique, au numérique et à l'internet.
- ❖ Introduire une éducation numérique dès le jeune âge.
- ❖ Investir en partenariat avec les opérateurs automobiles dans l'industrie des télécommunications, en particulier l'infrastructure de l'internet et du numérique.
- ❖ Mener un plan de prévention et de lutte contre la propagande internet.

6. Le système bancaire et monétaire

Objectifs :

- Collecter l'épargne domestique pour promouvoir l'investissement.
- Dématérialiser largement les transactions courantes pour une économie transparente.
- Développer des caisses des banques de dépôts régionales.
- Développer la banque public-privée, engagée dans l'économie.
- Réformer le système de gouvernance de la banque centrale en particulier la stabilité des mandats du gouverneur.
- Mettre en place une politique monétaire axée sur le développement de la production et des exportations.

Le développement du système bancaire national est freiné par plusieurs facteurs parmi lesquels, le poids du secteur informel dans l'économie, une bancarisation incomplète, un phénomène de thésaurisation et une législation en pleine mutation. Ces problématiques doivent être traitées et résolues avec les leviers politiques adéquats.

Un système bancaire performant collecte une très large partie de l'épargne nationale pour aussitôt financer l'investissement productif des entrepreneurs et des entreprises d'une part et les ménages d'autre part, en particulier pour l'accès à la propriété. Il sert aussi à promouvoir la concurrence à travers la sélection des meilleurs projets économiques ainsi que le soutien aux entreprises les plus viables. Il est donc un acteur essentiel pour le développement de notre économie.

La modernisation des systèmes de paiements doit être une priorité. La dématérialisation des opérations réduira significativement les actions manuelles, les coûts de transaction et la bureaucratie de l'intermédiaire bancaire. Elle permettra aussi plus largement une meilleure collecte de l'épargne et une meilleure information financière et monétaire pour la gouvernance monétaire.

La politique de la banque d'Algérie doit soutenir les efforts de l'Etat dans la régularisation du secteur informel et de soutien à l'émergence d'une industrie de substitution compétitive à l'échelle internationale. Dans ce sens, l'objectif de la convertibilité du dinar doit être envisagé à moyen terme pour favoriser le climat des

affaires, ceci devant améliorer l'attractivité de notre pays pour les IDE et les entreprises étrangères.

Propositions :

- ❖ Impliquer le parlement dans la nomination du gouverneur de la banque centrale.
- ❖ Instaurer une audition annuelle du gouverneur de la banque centrale devant l'assemblée populaire.
- ❖ Créer des caisses régionales de la banque d'Algérie et de la BADR pour une implication accrue dans le tissu économique local.
- ❖ Soutenir et développer le déploiement de la Banque extérieure d'Algérie, notamment auprès de la diaspora et en Afrique.
- ❖ Etablir un plan de réforme bancaire et monétaire sur 5 ans en impliquant toutes les parties prenantes, notamment les syndicats d'entreprises, des exportateurs, des économistes et des « Think Tank ». Seront envisagés un changement de monnaie, la convertibilité de notre monnaie et une dématérialisation accrue des flux financiers.
- ❖ Développer la banque professionnelle à travers une formation adéquate des personnels des banques publiques.
- ❖ Ouvrir progressivement les capitaux des banques publiques au privé pour stimuler leurs activités.
- ❖ Développer le microcrédit avec des dispositifs de soutien aux trésoreries des petites entreprises et moyennes entreprises.
- ❖ Promouvoir les crédits immobiliers pour l'accès au premier logement principal.

7. L'emploi

Objectifs :

- Augmenter considérablement le taux d'emploi, au-delà de 50% de la population d'ici 2050.
- Intégrer progressivement le secteur informel.
- Améliorer le suivi des personnes en recherche d'emploi.
- Améliorer l'efficacité du marché national de l'emploi à travers l'internet.
- Améliorer l'accès à la formation et promouvoir la formation continue.
- Encourager la mobilité professionnelle.
- Promouvoir la filière de l'exploitation agricole.
- Promouvoir la filière touristique.

Au-delà de la dimension économique, le travail est l'un des fondements de la dignité humaine. Le chômage désorganise rapidement les sociétés. Une partie grandissante de la population tombe dans la précarité et perd peu à peu sa capacité à produire ainsi que son autonomie. C'est la source de toute pauvreté.

La faiblesse du secteur industriel et productif, la pression démographique, l'inefficacité du système de formation en général et la structure rentière de l'activité économique ont profondément déprimé le marché de l'emploi. Aujourd'hui estimé à 12 millions d'actifs pour une population de 45 millions d'habitants, elle va doubler d'ici 2050, il faudra plus que doubler l'offre d'emploi en 30 ans. Cela passe par l'industrialisation à pas de course de notre économie.

Le chômage reste la principale cause de précarité et un défi majeur pour le politique. Après le plein emploi des années 70, les décennies suivantes voient l'installation durable du chômage et du sous-emploi. Cette stabilisation relative résulte, en partie, de l'impact en termes de créations d'emplois du budget d'équipement de l'État qui a toujours visé la réduction des disparités existantes en matière d'équipements collectifs.

Des atouts importants peuvent être activés au bénéfice de la dynamique de l'emploi. L'existence d'un vaste marché essentiellement d'importation peut être progressivement reconvertie au profit de la production locale. Par ailleurs, la

politique de la main d'œuvre doit être revue dans le cadre des investissements d'Etat en particulier dans le bâtiment et les infrastructures.

La notion de travail doit être réévaluée dans notre société. Un effort pédagogique soutenu doit réintroduire la valeur « travail » dans les mentalités. L'un des indicateurs du développement d'un pays est le taux d'emploi de la population et celui du chômage. Il est important d'impliquer les syndicats et les associations dans ce domaine dans un esprit de dialogue social productif.

Enfin, il faut signaler que la régulation du marché de l'emploi et le rôle de la formation professionnelle et son lien avec la protection sociale est devenue une nécessité nationale qui mène les pouvoirs publics en Algérie à faire face aux défis de ces préoccupations.

Propositions :

- ❖ Privilégier la main d'œuvre locale dans la réalisation des projets publics avec une formation préalable.
- ❖ Digitaliser l'agence nationale de l'emploi.
- ❖ Adapter les programmes de formation professionnelle aux besoins de l'économie en impliquant davantage les entreprises dans les centres de formations.
- ❖ Baisser les charges patronales pour favoriser l'entreprise, l'investissement et l'emploi.
- ❖ Privilégier l'investissement productif, la création de nouveaux emplois par la relance de l'économie : BTP, Textiles, Agriculture.
- ❖ Réviser et adapter la législation sur les relations individuelles et collectives de travail dans le sens de la reconnaissance des droits des travailleurs et de la liberté du travail.
- ❖ Améliorer les instruments de contrôle et de respect de la législation du travail dont les axes principaux sont :
 - Une inspection du travail compétente et indépendante.
 - Une juridiction du travail fondée sur la participation des représentants des travailleurs et des employeurs.
 - La création d'organismes nationaux consultatifs, associant les pouvoirs publics, les organisations syndicales des travailleurs et des employeurs.

- La création d'un observatoire national de l'action sociale qui pourrait contribuer à harmoniser les relations sociales et ainsi favoriser l'efficacité économique.
- ❖ Améliorer la qualité de la formation professionnelle avec une formation 50/50 entre l'enseignement théorique et la mise en pratique au sein d'entreprises.
- ❖ Encourager la constitution de syndicats de branche en partenariat direct avec les syndicats patronaux et les directions d'entreprises pour un dialogue social apaisé.
- ❖ Créer un site national de l'emploi dédié avec des agences régionales mixtes, soit en partenariat public-privé.
- ❖ Créer un compte personnel de droit à la formation avec un crédit cumulable au fil de la carrière.

8. L'habitat et la ville

Objectifs :

- L'accès au logement pour tous.
- Requalifier le milieu urbain.
- Redéfinir le mode d'organisation et de gestion des villes avec une gouvernance participative.
- L'implication et la responsabilisation entière des collectivités locales, notamment dans la programmation des plans de logements.

Le logement est un besoin essentiel pour chaque ménage. Le déficit de logements oblige souvent les ménages les plus modestes à s'éloigner des bassins d'emplois pour pouvoir se loger. Cette situation freine ainsi la mobilité sociale au détriment de l'activité économique. C'est un handicap énorme pour l'épanouissement de la société.

En Algérie, l'État est un acteur majeur dans le secteur du logement, visant un apaisement social. Il a donné naissance à de nouveaux espaces résidentiels périphériques, caractérisés par un étalement considérable du bâti, majoritairement collectifs.

Le problème du logement en Algérie a pris des proportions considérables au fil du temps car confronté à un rythme d'urbanisation effréné et une croissance démographique trop élevée. Une telle poussée démographique, conjugué à un exode rural massif vers les centres urbains, constituent un obstacle majeur face aux multiples efforts fournis par l'état afin d'alléger les retards accusés dans la réalisation des programmes et le non-respect des délais qui n'ont fait qu'aggraver la situation.

Propositions :

- ❖ Etablir un fichier national des propriétaires.
- ❖ Interdire le cumul du bénéfice des logements sociaux ou subventionnés sur l'ensemble du territoire.
- ❖ Décentraliser la politique de l'habitat.
- ❖ Etablir une politique de distribution plus juste et plus efficace en direction des bénéficiaires les plus utiles pour l'économie et le service public.

- ❖ Encourager la construction de logements privés par un système d'épargne réellement incitatif.
- ❖ Organiser le marché foncier et immobilier, et favoriser la constitution de groupements immobiliers qui bénéficieront d'un accès prioritaire aux terrains d'assiette et aux moyens de financements plus avantageux.
- ❖ Réduire l'habitat précaire et désenclaver les villages (eau, électricité, routes).
- ❖ Revaloriser les moyens de préservation du parc immobilier national.
- ❖ Préserver le cadre de vie et de l'environnement avec la participation du mouvement associatif dans les quartiers.
- ❖ Etablir et respecter des normes architecturales régionales dans les constructions nouvelles.
- ❖ Concevoir une politique de la ville.
- ❖ Accélérer la rénovation et la mise aux normes énergétiques des logements.

9. La mobilité et les transports

Objectifs :

- Favoriser les transports en commun, et des moyens de transports durables
- Moderniser les transports pour rendre notre territoires plus connecté et plus attractif
- Développer une industrie de la mobilité

La mobilité concerne le quotidien de tous les algériens : ils y consacrent en moyenne 15% de leur budget et plus de 1h30 par jour en moyenne. C'est un élément essentiel de notre qualité de vie et de la productivité de l'économie. L'expansion du parc économique a surpassé les capacités de déploiement des réseaux routiers, les embouteillages à l'entrée des villes sont coûteux en termes d'énergie, de temps de travail, d'environnement et de santé.

L'avenir de la mobilité en Algérie doit se concevoir avec une priorité absolue pour la constitution d'un réseau de transports en commun performant, multimodal et dense. L'essentiel de la population étant concentré sur moins de 10% du territoire, soit environ 200 km², l'équipement de ce bout du territoire est réalisable à échéance raisonnable et avec des moyens financiers et technologiques à porté de main.

L'ambition « Algérie mobilité 2050 » c'est un réseau ferroviaire de fret et de passagers très dense et rapide, des villes équipées de tramways, des navettes maritimes inter-cité, des bus au gaz et des voitures plus propres et partagées.

Propositions :

- ❖ Créer un plan de transport ferroviaire performant en portant le réseau à 10 000 kilomètres totalement électrifiés d'ici 2050.
- ❖ Développer une offre industrielle de bus à gaz, moins polluants.
- ❖ Développer une offre industrielle de tramways et équiper toutes les villes de plus de 500 000 habitants.
- ❖ Développer l'industrie maritime pour produire notamment des navettes inter cités pour un service de transport côtier.

- ❖ Soutenir le GPL.
- ❖ Développer le fret ferroviaire.
- ❖ Promouvoir le partenariat public-privé dans le secteur des transports.

10. L'environnement

Objectifs :

- Restaurer et protéger les écosystèmes.
- Préserver les terres arables.
- Améliorer la gestion de l'eau et en particulier des cours d'eau.
- Améliorer la gestion et la promotion des parcs nationaux.
- Redémarrer la reforestation intelligente.
- Réduire les déchets non recyclables.
- Avancer sur l'économie de recyclage.

Le devenir d'une nation, de sa psychologie, de sa santé morale et physique, est aussi celui de son environnement. Une nation qui respecte son environnement est une nation qui se respecte.

Il est clair que le modèle national de développement suivi pendant plusieurs décennies, a conduit à une situation de crise écologique grave à laquelle des solutions doivent être apportées.

La dégradation du capital écologique « *risque non seulement de compromettre une bonne partie des acquis économiques et sociaux des trois dernières décennies, mais, plus grave encore, de limiter les possibilités de gains de bien-être des générations futures* ».

Les capacités d'exploitation et de valorisation de la ressource en eau, des sols et de la biodiversité doivent ainsi être articulées avec leur protection et la prise en compte de leur capacité de renouvellement afin d'éviter des situations de non-retour.

Le cadre de vie est aussi impacté par cette situation, toute l'attention doit être donnée à la propreté des villes, des agglomérations, des banlieues, des villages, des forêts, des plages, des rivières, etc.

Il faut mettre en place des campagnes de sensibilisation du citoyen, éduquer l'enfant dès le plus jeune âge à aimer la nature, la respecter, la préserver, à travers des programmes scolaires et des programmes des autorités locales (Les Wilayas, les

Daïras, les APC, etc.). L'Etat doit mener cette campagne pour l'environnement a travers des moyens multiples (Les médias, l'école, les associations, etc.).

L'Etat doit aussi faire passer des Lois rigoureuses pour promouvoir la protection et la sauvegarde de l'environnement par tous.

Propositions :

- ❖ Créer une loi de sanctuarisation des domaines de terres arables stratégiques pour l'agriculture.
- ❖ Introduire dans le programme scolaire des activités de protection de l'environnement.
- ❖ Créer une fiscalité environnementale pour inciter à tendre vers la neutralité carbone à la fois dans le bâtiment que la production
- ❖ Equiper urgemment les grandes villes de station d'épuration des eaux usées financées et gérées en partenariat public-privé.
- ❖ Créer une loi « espace vert » pour inciter les communes à respecter une proportion de parcs et d'espaces verts dans les zones urbaines.
- ❖ Créer des agences de gestion des déchets à un niveau local rentable pour entamer le recyclage du papier, du verre et du plastique ainsi que la valorisation des déchets compostables.
- ❖ Trouver l'échelon territorial le plus adéquat pour gérer les parcs nationaux et les valoriser.
- ❖ Relancer une étude de faisabilité du barrage vert.
- ❖ Protéger les oasis.
- ❖ Lancer un débat national sur l'exploitation de la nappe albiennne.

11. Le tourisme

Objectifs :

- Améliorer l'attractivité touristique de l'Algérie.
- Accroître l'offre hôtelière et de loisirs.
- Améliorer les standards de qualité.
- Faciliter l'accès au visa touristique.

Avec le riche potentiel de l'Algérie, le tourisme doit à terme constituer une des principales alternatives du développement hors hydrocarbures du pays.

La stratégie touristique doit être ambitieuse car elle doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique, équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales et cela par la promotion d'une destination Algérie conforme aux standards internationaux et respectueuse de l'identité culturelle et environnementale algérienne. "Le tourisme n'est plus un choix, c'est un impératif national".

Des actions de sensibilisation sur l'enjeu du développement touristique doivent être développées d'une part, et d'autre part l'encouragement à une production touristique de qualité qui met en valeur les atouts de chacune de nos régions.

Propositions :

- ❖ Augmenter la part du secteur dans le PIB (atteindre les 4 à 5%).
- ❖ Créer et/ou restructurer les pôles touristiques donnant la priorité aux petits acteurs privés.
- ❖ Promouvoir les produits locaux de qualité.
- ❖ Mener des campagnes de publicité ciblées à l'international et sur internet.
- ❖ Mettre en œuvre une stratégie de financement opérationnelle visant l'accompagnement des opérateurs, des promoteurs et des investisseurs.
- ❖ Améliorer l'offre touristique en matière d'offre d'hébergement, de restauration, de loisirs, d'animations des agences de tourisme et de voyages, des offices locaux de tourisme.

- ❖ Améliorer les compétences managériales et le niveau de formation des acteurs du tourisme.
- ❖ Créer des agences touristiques par région d'intérêt.
- ❖ Créer et/ou renforcer les centres de formation de personnel du secteur.
- ❖ Assainir la situation du foncier touristique au niveau des ZET et plates-formes intégrées dédiées à l'expansion touristique, ainsi qu'à la réalisation des infrastructures d'accessibilité à l'extérieur des ZET.
- ❖ Soutenir les opérateurs soumis à des contraintes de saisonnalité.
- ❖

Chapitre 4

La politique étrangère

- 1. Politique extérieure générale.**
- 2. L'Union du Maghreb**
- 3. L'Union africaine**
- 4. La CEDEAO**
- 5. L'Union Européenne**
- 6. La Ligue arabe**

1. La politique extérieure

Objectifs :

- Affirmation du rôle de l'Algérie comme un pôle de stabilité dans le monde arabe et africain.

Un monde nouveau est en train d'émerger, notre capacité en tant que Nation à le comprendre et à se donner les moyens pour y survivre est de ce fait, capitale.

L'ampleur des changements qui surviendront dans le proche avenir aura des conséquences à peine croyables sur la vie des hommes et des nations. Les multiples conflits chroniques et dévastateurs qui vont en résulter et qui s'étaleront sur quelques décennies ne seront pas la moindre des menaces. L'évolution en cours affecte les racines du monde contemporain et imprimera un nouveau destin à l'Histoire des hommes.

Il faut bien comprendre que la crise dans laquelle se débat l'économie-monde va au-delà d'une défaillance financière, de dettes souveraines insolvables, de chômage endémique ou d'une désindustrialisation. Tout cela n'est en fait que l'expression ultime d'un reflux civilisationnel des pays occidentaux. Les guerres et les tensions en divers points de la planète s'avèrent n'être qu'une tentative pour remédier au déclin implacable d'un système matérialiste à bout de souffle.

Nous entrons dans une ère où progressivement les ressources vitales pour une croissance infinie s'amenuisent et que l'humanité prend, bien que trop lentement, conscience de l'inanité du modèle de développement en cours.

Il faut bien saisir que toute la civilisation actuelle est fondée sur l'exploitation de la nature et qu'elle ne peut en aucun cas lui survivre, lorsque celle-ci sera épuisée. La civilisation occidentale a construit un modèle de vie qui non seulement est définitivement hors de portée de 90% de l'humanité mais qui bientôt deviendra impossible même pour les nations les plus riches. L'ironie du sort aura voulu que le matérialisme en tant que mode de vie, philosophie et idéologie de puissance, s'anéantisse, non pas sous les coups portés par un quelconque adversaire mais par épuisement... de matière.

Le drame est que lorsque la puissance politique ne permettra plus d'assurer ce mode de fonctionnement, la puissance militaire prendra le relais, sans sourciller, pour le perpétuer le plus longtemps possible, c'est-à-dire malgré tout, très peu de temps encore.

L'Algérie doit être attentive aux grandes transformations que vit la planète et inscrire son action dans ce nouveau cadre. Elle doit participer activement à édifier un ensemble communautaire maghrébin harmonieux, durable et fraternel, en privilégiant sa construction démocratique dans le cadre du dialogue et la coopération entre ses peuples.

L'Algérie doit œuvrer à la réforme de la ligue arabe en une institution à même de mener ses actions de développement et de solidarité interarabe. Elle doit déployer ses efforts pour renforcer la solidarité avec les peuples arabes en lutte pour leur émancipation.

Propositions :

- ❖ Contribuer à l'émergence de structures démocratiques au niveau de l'Afrique et promouvoir les solutions diplomatiques.
- ❖ Apporter une contribution active à l'élaboration d'un système économique, culturel et social agissant pour parvenir à la mise en place d'un conseil de développement au profit des peuples du bassin méditerranéen. Dans cette optique, la construction du grand Maghreb est une nécessité impérieuse dont l'axe stratégique sera une coopération fructueuse avec les pays de la méditerranée et de l'union européenne, sur la base de rapports équilibrés fondés sur le développement et la coprosperité.
- ❖ Reconsidérer le rôle de nos représentations diplomatiques. Celles-ci doivent s'atteler davantage à la défense des intérêts des Algériens à l'étranger et mieux s'impliquer dans les domaines économique, culturel et scientifique afin de faire bénéficier notre pays des progrès réalisés ailleurs, mais aussi en vue de faire connaître les multiples facettes de notre pays à l'étranger.
- ❖ Réaffirmer la détermination de L'Algérie à soutenir la lutte du peuple palestinien, et la création de l'état palestinien souverain.

2. L'Union du Maghreb

Objectifs :

- Réformer l'Union du Maghreb.
- Avancer dans relation algéro-marocaine.
- Avancer en commun sur la résolution du conflit libyen.
- Renforcer la coopération économique.

Le Maghreb a été le berceau de cités, de royaumes et d'empires prestigieux qui ont marqué l'Histoire de l'humanité entière. Mais rarement nous avons connu une unification ou une union des peuples du Maghreb. Tantôt partie intégrante et dynamique d'empires universels, tantôt indépendants mais fractionnés, jamais l'ambition d'une union des pays et des peuples du Maghreb n'a été aussi nécessaire et aussi à portée de main.

Trente et un ans après la conférence de Tanger de 1958, première fois où nous avons exprimé le rêve d'une union maghrébine, l'Algérie a signé avec le Maroc, la Mauritanie, la Libye et la Tunisie l'Accord de Marrakech. Les premiers articles évoquent la « fraternité », « le progrès », « la paix », et la « libre circulation » et posent les défis principaux à relever : politique, économique et culturel. Aujourd'hui, dans un contexte géopolitique international en reconfiguration, l'idéal d'une unité maghrébine a bien vite cédé le pas à la logique de l'intérêt national.

Jil Jadid aspire à la réalisation de cette union dans l'intérêt de 100 millions de maghrébins aujourd'hui et de 150 millions en 2050. Nous devons déployer des efforts concrets basés sur la recherche de l'intérêt mutuel et la résolution durable de nos problèmes. La fraternité naturelle et la collaboration nécessaire entre les peuples maghrébins est une condition à la prospérité de nos pays. Le non Maghreb a un coût dévastateur pour notre avenir.

Propositions :

- ❖ Appuyer nos efforts sur la résolution du conflit du Sahara occidental pour assoir la souveraineté du peuple sahraoui.
- ❖ Organiser une conférence maghrébine pour résoudre le conflit libyen, en unissant nos efforts à l'échelle internationale de la question.

- ❖ Entamer les discussions sur la création d'une zone de libre-échange performante et cohérente vis-à-vis des intérêts nationaux et envers les étrangers.
- ❖ Construire un plan de liaisons des infrastructures de circulations, notamment la liaison autoroute Est-ouest.
- ❖ Lancer un débat sur la gestion commune de la nappe albienne.

3. L'Union Africaine et la CEDEAO

Objectifs :

- Apaiser et éliminer tous les conflits armés en Afrique en agissant avec la diplomatie.
- Améliorer la coopération sur la sécurité avec les pays du Sahel et l'ensemble de l'union africaine.
- Stimuler la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la CEDEAO.

L'Algérie comme tous les pays d'Afrique du Nord délimitée par la mer Méditerranée au nord et le Sahara au Sud. Cette géographie rend notre pays relativement isolé par rapport à ses partenaires diplomatiques et commerciaux. Aujourd'hui, la moitié de nos échanges se font avec les pays européens malgré l'obstacle de la mer, cela grâce au commerce maritime.

Curieusement, nos échanges avec nos voisins frontaliers du Sud et notamment les pays de la CEDEAO sont insignifiants alors qu'ils ont été nos partenaires commerciaux privilégiés depuis des siècles. Le Sahara ne doit plus représenter un obstacle à cette relation mais doit devenir un avantage, un terrain d'échange et de coopération pour construire la stabilité et la prospérité communes.

Les pays du Sahel sont livrés à une instabilité chronique que les tensions internationales exacerbent. Notre propre stabilité dépend en partie de cette région qui ne doit pas devenir un lieu de non droit.

Propositions

- ❖ Coopérer avec la CEDEAO dans la résolution diplomatique des tensions au Sahel.
- ❖ Lutter contre l'instabilité de l'ingérence extracontinentale.
- ❖ Etablir un accord de partenariat économique et commercial avec la zone CEDEAO.
- ❖ Renforcer les mécanismes de coopération des renseignements de sécurité entre nos pays.

4.L'Union Européenne

Objectifs :

- Enclencher une dynamique de transferts de technologie et de savoir-faire avec nos partenaires européens.
- Attirer les entreprises européennes pour investir localement.
- Attirer les investissements européens dans des domaines stratégiques pour notre développement.
- Renforcer la coopération universitaire entre les universités algériennes et européennes.

La plus grande proportion des algériens à l'étranger réside et vit dans des pays européens, notamment en France. Les liens qui en découlent sont nombreux, nos étudiants à l'étranger poursuivent des cursus dans les écoles et les universités européennes, nos échanges commerciaux sont à moitié avec les pays européens, des entreprises européennes ou algériennes sont installées sur les deux rives et les échanges culturels sont permanents, tantôt conflictuels, tantôt fructueux.

La relation de notre pays à l'Union européenne ne doit plus s'inscrire dans la fatalité de la configuration Nord/Sud avec exportation de matières premières vers l'Europe et une importation de tous les produits de consommation. Cette situation en apparence favorable à l'Europe est en réalité destructrice pour les deux parties car l'interdépendance mutuelle impose des relations figées et donnent parfois lieux à des tensions, en particulier sur les flux migratoires.

L'Algérie doit aujourd'hui s'extirper de cette stagnation en développant un partenariat gagnant-gagnant avec l'Europe ; celui autour des enjeux de transferts technologiques et de savoir-faire, d'investissement économiques accrus et d'une coopération méditerranéenne prospère.

Propositions :

- ❖ Considérer l'UE comme un partenaire exceptionnel dont la relation doit s'inscrire sur le long terme et avec une dimension stratégique.
- ❖ Suivre très attentivement l'évolution de notre communauté installée en Europe qui doit devenir un élément de stabilisation, de prospérité et de sécurité pour les deux partenaires.

- ❖ Répartir nos étudiants à l'étranger parmi les destinations européennes selon les besoins de l'économie nationale.
- ❖ Diversifier et renforcer les partenariats universitaires avec les pays européens en actionnant le levier des universitaires algériens enseignant en Europe.
- ❖ Connecter les chambres d'industrie et du commerce algériennes avec les vis-à-vis européennes.
- ❖ Organiser des foires de rencontre entre les entrepreneurs européens et algériens.
- ❖ Améliorer les conditions d'investissements économiques en commençant par créer des hubs méditerranéens attractifs.
- ❖ Equilibrer de manière ciblée et avec des négociations permanentes nos balances commerciales avec nos voisins européens.

5. La Ligue arabe

Objectifs :

- Devenir un centre de polarisation pour les différents pouvoirs scientifiques, sociaux économiques et médiatiques arabes.
- Accroître le niveau des libertés, et de participation des peuples arabes dans la scène politique.
- Soutenir les causes justes dans la région arabe, en premier lieu la cause palestinienne.
- Renforcer les échanges économiques entre l'Algérie et les pays arabes.
- Rejetez toute tentative d'intervention étrangère dans les affaires arabes.

Le monde arabe vit dans un terrifiant vide de leadership qui lui cause beaucoup de souffrances, compte tenu du chaos qui y règne. La région a besoin d'une structure crédible pour la diriger, l'organiser, et veiller sur sa bonne performance, organiser les rôles de ses résidents et améliorer ses conditions.

L'Algérie doit relever le niveau d'interaction arabe et continuer à explorer les meilleurs moyens de réaliser de véritables aspirations arabes. L'Algérie peut devenir un centre de rayonnement intellectuel, universitaire et artistique, et le lieu où l'intelligentsia peut se réunir et s'exprimer librement.

Propositions :

- ❖ Diversifier et renforcer les partenariats universitaires avec les pays arabes.
- ❖ Lutter contre la corruption administrative et financière et travailler pour défendre les intérêts de tous les citoyens sans exception et sans parti pris envers aucune partie.
- ❖ Mettre la lumière sur l'élite dans les universités arabes afin de pouvoir bénéficier de leur connaissance et leur savoir-faire.



جيل جديد، واجب المبادرة

□□□□□□□□, □□□□□□□□□□

Jil Jadid : Le devoir d'agir